

15^e année - Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

N° 127-128/Nov.-Déc. 1984

Nouvelles pauvretés

par Rosine Lewin

X. Zeebroek
Les idées
reçues sur
l'URSS

Débat sur
Théâtre-Action

Sondage
Diagonales
Livres
Revue



cahiers marxistes

Sommaire

Rosine Lewin

Nouvelles pauvretés, un produit de la crise et de la politique d'austérité p. 1

Xavier Zeebroek

Les idées reçues sur l'URSS : de la kremlinologie à la soviétophagie p. 18

Erratum

p. 33

Un débat sur le Théâtre-Action

p. 34

Le sondage des CM (suite)

p. 47

En diagonale : **Terrorisme et démocratie**

p. 51

Une chimie prospère et musclée

p. 52

Livres — La culture contre la démocratie ?

— Langues et démocratie en Afrique noire

— Un dossier Le Pen

p. 54

En revue : Bulletin de la FAR

Année sociale

Revue nouvelle

Critique régionale

Socialisme

p. 58

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprés, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Pierre Gillis, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, J.P. Vankeerberghen, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

ROSINE LEWIN

NOUVELLES PAUVRETÉS, un produit de la crise et de la politique d'austérité

Dans notre pays, classé « riche et développé », l'hiver va constituer une terrible épreuve pour des dizaines de milliers de gens. Rien qu'à Bruxelles l'an dernier, c'est par milliers que des foyers ont été frappés par les coupures de gaz et d'électricité, faute de paiement des notes d'Intercom. Depuis lors, les revenus de la plupart des familles se sont encore tassés.

Vivre l'hiver sans lumière et sans chauffage, il faut beaucoup d'imagination pour se représenter ce que cela entraîne comme conséquences pour les enfants comme pour les adultes. D'une manière générale, il faut beaucoup d'imagination à ceux qui vivent dans une certaine aisance pour se représenter comment « on se débrouille » avec 11.862 F, montant de l'aide dite « minimex » accordée par les Centres publics d'aide sociale (CPAS) à une personne seule.

L'EFFET MATTHIEU

Une loi d'inspiration généreuse, votée en 1976 par le Parlement belge, a reconnu explicitement le droit de toute personne à une aide sociale pour lui permettre de mener « une vie conforme à la dignité humaine ». C'était une rupture par rapport au passé, marqué par la notion d'indigence et les enquêtes sur « l'état de besoin ». La crise et la politique gouvernementale aidant, la loi de 1976 est chaque jour bafouée. La dignité humaine ne fait pas le poids, face aux calculs de rentabilité d'Intercom ou aux amputations budgétaires imposées par le pouvoir central.

Et, plus que jamais, joue ce que le professeur H. Deleeck appelle « l'effet Matthieu », en se référant à la cruelle formule biblique « Car à celui qui a, on lui donnera et il aura du surplus, mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé ». En d'autres termes, les avantages de la Sécurité sociale, les bénéfiques des politiques de santé, de logement ou scolaire profitent surtout aux citoyens les mieux pourvus — pas aux démunis.

Le fait est là : il y a de plus en plus de gens, dans notre pays et dans la CEE, qui connaissent une situation de pauvreté. Situation caractérisée bien sûr par une insuffisance de moyens matériels de subsistance. Mais aussi par l'isolement, la vulnérabilité, la marginalité, l'exclusion sociale.

Nous verrons que l'accroissement du nombre de pauvres va de pair avec une nouvelle configuration de la pauvreté. En plus des personnes âgées ayant une pension dérisoire, en plus des malades et accidentés auxquels la législation sociale n'a pas apporté les moyens de vivre, en plus de ceux qu'on ose à peine appeler « les marginaux traditionnels » — ce quart monde né dans la misère et qui y reste — les pauvres d'aujourd'hui sont aussi des jeunes ménages, des jeunes femmes seules, des chômeurs exclus du bénéfice des allocations, des commerçants faillis, etc. Un monde hétérogène, multiple et qui s'amplifie.

Nous nous efforcerons d'en cerner les contours, d'analyser les raisons de cette prolifération de la pauvreté, d'envisager comment y répondre.

PAUVRETÉ, ÉVANGILES...

Mais on nous permettra un détour préalable.

A considérer les études sur la pauvreté en Belgique, on est frappé par l'avance prise en la matière par les auteurs et les maisons d'édition liés au monde catholique (UCL, KUL, Justice et paix, Editions Vie Ouvrière, etc.).

Pourquoi la notion et la phénomène de la pauvreté intéressent-ils traditionnellement les milieux chrétiens ? Pourquoi la gauche classique et en particulier son courant marxiste témoignent-ils plutôt de la méfiance à cet égard ?

C'est, nous semble-t-il, parce que la notion de pauvreté est étrangère à toute analyse de classe, qu'elle ignore les mécanismes de l'exploitation capitaliste, parce qu'elle a de lourdes connotations morales et religieuses.

Ces connotations sont historiquement fondées et les catholiques ne les récuseront pas. Les Évangiles célèbrent la pauvreté. Chacun de nous connaît approximativement l'un ou l'autre « Heureux, vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous » — « Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent », ou encore les malédictions lancées aux riches dans l'Évangile de Luc.

Dans un petit livre de vulgarisation publié en 1960, le chanoine Jacques Leclercq écrivait : « La pauvreté tient une place considérable dans le développement de la pensée chrétienne ». Il ajoutait : « Jésus ne dit pas qu'on ne peut être riche, mais il aime les pauvres. Et le motif de cette attitude éclaire sa pensée : il n'invite pas les riches de peur qu'ils ne rendent ce qu'ils auront reçu de toi. Ce qu'on fait aux pauvres, on le fait gratuitement. L'amour est gratuit. Pas d'amour si on attend une récompense ».

Ainsi comprise, la pauvreté évangélique est presque synonyme d'humilité. On voit l'ambiguïté de la notion. Ambiguïté encore aggravée par la « mystique de la pauvreté », qui considère le dénuement comme

une libération, un moyen de se rapprocher du Seigneur. La dépossession de biens matériels apparaît ici comme une ascèse, comme un pas vers la sainteté. François d'Assise s'appelle « le petit pauvre » : il s'est dépouillé de tout pour n'avoir plus que Dieu.

On peut écrire, avec l'historien français Jean-Pierre Gutton (*), que d'une manière générale, la civilisation médiévale exalte la vertu de pauvreté et que les pauvres y apparaissent comme les « membres souffrants » du Christ, comme ses représentants sur la terre.

A la fin du Moyen-âge, ces théories coexistent avec d'autres qui, par contre, voient dans la pauvreté une malédiction et dans les pauvres des dangers pour la société (vecteurs d'hérésies et de contagions, trublions, espions). C'est que déjà le paupérisme revêt des proportions considérables — encore que mal cernées.

L'Eglise assume d'abord seule la direction des œuvres de charité et secours aux pauvres. Avec le développement des villes, va s'affirmer l'autorité des administrateurs communaux. Fondations privées et clergé continueront pendant longtemps à s'occuper de l'assistance aux pauvres, cependant que les villes s'appliqueront à en réglementer l'organisation. La volonté de contrôle se situe aussi plus haut : déjà Charles Quint interdit par édit (1531) la mendicité aux Pays-Bas et réorganise les secours sous forme centralisée. Mais, à l'époque, cette volonté manque de moyens et ne peut se traduire concrètement dans les faits.

Au XVII^e siècle, la misère qui se développe en Europe revêt un caractère obsédant, observe J.P. Gutton. En même temps que les faits, des théories vont conduire à voir dans l'enfermement des pauvres une solution au problème. Les « hôpitaux-généraux », qui enferment les pauvres, vont rapidement constituer un réseau dense en Europe, y compris dans nos provinces. Ces mesures très dures tournent bien évidemment le dos à la conception qui accordait une valeur spirituelle à la pauvreté et à la mendicité. Elles ne mettront cependant pas fin à l'action caritative des établissements traditionnels. « L'auréole sacrée du pauvre n'a pas disparu de tous les esprits », note J.P. Gutton.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, on verra coexister dans nos régions des « maisons de force » où mendiants, vagabonds et délinquants seront astreints au travail manufacturier obligatoire (Gand, Vilvorde), et des solutions d'« aumônes générales », où les secours aux indigents feront partie du système du travail à domicile, économiquement contrôlé par des marchands-manufacturiers. J.J.Ph. Vilain XIII et F.J. Taintenier feront ici figure de théoriciens de l'un et l'autre système. Joseph II tentera en vain d'organiser des confréries de « l'Amour actif du prochain » en lieu et place des anciennes associations caritatives. La laïcisation de l'assistance aux pauvres, héritée de la Révolution française, ne réussit évidemment pas à endiguer l'énorme paupérisme du

(*) Jean-Pierre Gutton : La société et les pauvres en Europe (16^e-18^e siècles), PUF 1974.

début du XIX^e siècle. Elle n'élimine pas la solution purement « répressive » du problème et ne réduit pas du tout au silence le discours de l'Eglise sur la pauvreté et les pauvres.

Est-ce à la tenace survivance de l'« auréole sacrée » des pauvres que l'on doit une confusion — tenace, elle aussi — entre pauvreté assumée à la suite d'un choix délibéré, et pauvreté subie ? Le fait est que tout au long du XIX^e siècle, l'Eglise catholique a par la voix de ses prédicateurs — notamment en Belgique — confondu diverses acceptions du mot pauvreté pour cultiver et encourager la résignation des exploités. « Le vrai bonheur dans la vie, c'est de se satisfaire de la situation dans laquelle la divine Providence nous a placés, sans envier un état pour lequel nous ne sommes pas faits et dans lequel nous serions mille fois plus malheureux. Admirons donc la sagesse de Dieu et transformons nos murmures en remerciements » : telle est une forme de ce message répandu dans les églises de notre pays jusque vers 1914, et qu'on a appelé « doctrine de pauvreté ».

La confusion entre d'une part un état de dénuement choisi et assumé à des fins de sainteté, et d'autre part une misère atroce provoquée par la brutale prolétarianisation de la population — cette confusion exprime des intérêts de classe. L'Eglise est du côté de la bourgeoisie et sacralise l'ordre capitaliste. Cet usage pervers de la notion de pauvreté a dû laisser des traces dans la conscience collective. On peut croire qu'au fil d'expériences et d'affrontements vécus au siècle dernier, pour une certaine gauche, les pauvres et la pauvreté sont apparus comme un domaine réservé à la charité chrétienne.

... ET LUTTE DES CLASSES

L'approche de Marx et d'Engels est, on le sait, toute différente — à la fois scientifique et militante. Les réalités vécues par les ouvriers et les ouvrières, notamment en Angleterre, sont soigneusement consignées et étudiées. Elles sont resituées dans l'histoire des sociétés qui n'a jamais été, proclame en 1848 le *Manifeste communiste*, que l'histoire de la lutte des classes. « Le prolétariat est la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à condition de trouver du travail », lit-on dans le *Manifeste*. Le prolétaire qui avait la chance de vendre sa force de travail vivait péniblement. Dans *Le Capital*, Marx note que la surpopulation ouvrière relative (offre de bras supérieure à la demande, « armée de réserve ») est un levier de l'accumulation du capital, qui va entraîner pour les prolétaires « une accumulation de pauvreté, de souffrance, d'ignorance, d'abrutissement, de dégradation morale, d'esclavage ». Quant au prolétaire qui n'avait pas la chance de vendre sa force de travail, c'est à peine s'il survit : c'est un « pauper ». L'« enfer du paupérisme » dont parle Marx concerne diverses catégories de personnes (y compris le « Lumpenproletariat » (**)) ou prolétariat en guenilles, qui

(**) En dépit de cette appellation, aux yeux de Marx, d'Engels et encore de Lénine, le Lumpen-Proletariat n'a rien à voir avec le prolétariat. « Masse nettement distincte du prolétariat industriel », ils sont plus proches des vagabonds, voleurs et criminels que des ouvriers. La méfiance à leur égard des « pères » du marxisme est totale et historiquement justifiée. Il nous semble qu'à l'heure actuelle, la définition a cessé d'être opérationnelle.

sont obligées de chercher leur salut « dans des aumônes publiques » ou subsides drainés sur la plus-value globale. Au lieu de résignation, c'est à la lutte solidaire et organisée qu'appellent Marx et Engels, pour supprimer l'exploitation et l'aliénation capitalistes, pour transformer la société « à sa racine »...

Sans doute les œuvres de Marx et d'Engels n'ont-elles pas trouvé auprès des leaders de la classe ouvrière en Belgique le meilleur des terrains. Mais les idées de lutte et d'émancipation ouvrières ont eu chez nous très tôt une résonance profonde et féconde.

Cela dit, quel rapport entre « l'enfer du paupérisme » décrit par Marx et la pauvreté en 1984 ? Les formes de la misère — une misère séculaire, nous l'avons vu — se sont transformées profondément. Si la fiscalité écrasante, le sous-emploi chronique, l'instabilité des prix des céréales en étaient les principaux responsables sous l'Ancien Régime, la rapide expansion industrielle qui se produit en Belgique au siècle dernier entraîne une paupérisation qu'éclaircit (parmi d'autres) deux enquêtes, datées de 1840 et 1843. La première de ces enquêtes porte sur l'industrie linière rurale en Flandre, la seconde sur la condition ouvrière. Elles permettent de mesurer l'immensité de la misère chez les femmes, les hommes et les enfants *qui travaillent*. Logements immondes, alimentation déplorable, douze heures au moins de durée du travail — même pour les enfants qui vendent leur force de travail à partir de 6 ou 9 ans, fréquence des accidents du travail sans recours. C'est tout cela, la réalité du XIX^e siècle, observée par Ducpétiaux chez nous, analysée par Marx. C'est tout cela qui a été bouleversé par les luttes du mouvement ouvrier, par les progrès scientifiques et techniques — entraînant une réorganisation interne du capital et ses nouvelles expansions.

Et cependant... A considérer les nouveaux droits conquis, le prodigieux essor des technologies, la diversification des besoins sociaux et culturels, l'écart demeure considérable entre potentialités d'une part et de l'autre besoins non satisfaits.

En dépit des bouleversements intervenus, ce qu'il y a peut-être de commun entre ceux qu'emprisonnait naguère l'« enfer du paupérisme » et les « nouveaux pauvres » d'aujourd'hui, c'est qu'ils sont marginalisés par la société. De plus, la caractéristique soulignée par Marx est qu'ils ne pouvaient vendre leur force de travail et aujourd'hui encore, les pauvres sont pour l'essentiel des exclus du processus de production. Un rapport de la Commission des Communautés européennes, daté de décembre 1981 (1), acte : « Toutes les parties du programme de lutte contre la pauvreté soulignent le rôle stratégique que peut jouer l'emploi pour résoudre le problème de la pauvreté. Toutes les trois attirent l'attention sur plusieurs problèmes de main d'œuvre générateurs de pauvreté ou ayant une incidence sur elle ». Et le rapport cite : l'instabilité d'emploi, le développement des formes d'emploi précaire, le chômage et en particulier le chômage de longue durée.

(1) Commission des Communautés européennes. Rapport final de la Commission au Conseil sur le V^e programme de projets et études pilotes pour combattre la pauvreté (décembre 81).

QUI EST PAUVRE EN 1984 ?

Après ce long détour, tentons de discerner qui est pauvre en Belgique en 1984. Le travail considérable effectué par la Fondation Roi Baudouin nous y aidera (2). Avec des collaborateurs scientifiques de haut niveau, en prenant appui sur des commissions qui ont mené l'enquête dans toutes les provinces, cet organisme pluraliste a fourni au bout de longs mois une analyse sérieuse, dont l'orientation est globalement progressiste. Refusant de retenir comme causes essentielles de la pauvreté les comportements individuels, refusant donc de rendre les pauvres responsables de leur pauvreté, la FRB met en évidence une série de causes structurelles, qu'il s'agisse du chômage, du système scolaire, de la politique de logement, de la politique de la jeunesse, etc. Nous y puiserons nombre de données.

Une certitude : les frontières de la pauvreté sont floues, le phénomène est multidimensionnel, les étalons pour le mesurer sont variables et parfois arbitraires. Trois études ont été menées en Belgique sur la pauvreté.

La plus ancienne (1969) est celle du groupe de travail « Alternatieve Economie ». Elle évalue à 14,5 % la part de la population vivant dans la pauvreté, à partir d'un « seuil » fixé sur base d'un budget minimum. Les calculs du groupe débouchaient à l'époque sur un budget minimum de 11.639 F (soit 30.872 F en juin 83) pour une famille de quatre personnes et de 5.004 F pour un isolé (soit 13.277 F en juin 83). Ces montants, fixant un seuil de pauvreté représentant 63 % du revenu national net par habitant.

Autre étude, celle d'un centre de l'université d'Anvers. Elle date de 1976 et associe critères objectifs et subjectifs, puisque le seuil de pauvreté auquel elle aboutit est fondé sur les réponses données à trois questions soumises à un échantillon de personnes. Questions sur le niveau de revenu jugé nécessaire, sur le revenu réel, sur la sécurité d'existence subjective. Le seuil de pauvreté ainsi obtenu s'élevait à 68 % du revenu national net par habitant. Le nombre de pauvres était estimé à quelque 21 % de la population.

Les données recueillies par le centre universitaire anversoïse ont été par la suite utilisées dans le cadre d'un programme de la CEE (1). Les principaux postulats sur lesquels reposent les évaluations au niveau de la CEE sont les suivants :

- les pauvres sont des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu net moyen par habitant;
- il faut compter en moyenne un supplément de 70 % du revenu net du chef de famille pour les personnes présentes au foyer.

En ce qui concerne la Belgique en 1976, pour un seuil de 50 % de revenu disponible — ce qui correspondait à 46 % du revenu national net par habitant —, on comptait 6,6 % de pauvres. Si on relevait le seuil à

(2) Propositions pour une politique de lutte contre la pauvreté et la précarité en Belgique - un rapport de la Fondation Roi Baudouin - septembre 1983. 174 pages — II, rue Bréderode, 1000 Bruxelles.

60 % du revenu disponible — ce qui correspondait à 55 % du revenu national net par habitant — 15,7 % de la population belge pouvait être considérée comme pauvre.

A l'échelle de la CEE, on estime sur cette base qu'environ dix millions de ménages, soit quelque 30 millions de personnes, sont pauvres. Cela représente 11,4 % de la population de la Communauté. Avec ses 6,6 %, la Belgique se situe au niveau de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne. Seuls les Pays-Bas (4,8 %) ont un taux de pauvreté inférieur à ces trois pays. L'Irlande bat les records (23,1 %), talonnée par l'Italie (21,8 %). La France, le Luxembourg et le Danemark accusent respectivement les taux de 14,8 %, 14,6 % et 13 %.

Il ressort des enquêtes effectuées par les diverses commissions provinciales de la Fondation Roi Baudouin, qu'en dépit d'approches et de méthodes différentes, toutes débouchent sur une typologie assez semblable : les groupes les plus touchés par la pauvreté sont « les femmes seules, les hommes seuls, les personnes âgées, les jeunes, les ménages ayant des problèmes relationnels, d'emploi et de consommation, les immigrés ». Cela fait beaucoup de monde... Il devient de plus en plus courant de dénombrer une majorité de jeunes adultes parmi les bénéficiaires du minimex. C'est parmi d'autres, le cas à Charleroi, à Mons, à Trooz, à Saint-Gilles (Bruxelles).

DÈS « PRIVILÉGIÉES : LES FEMMES SEULES »

Bien des indices relevés dans la pratique quotidienne confirment la place « privilégiée » qu'occupent les femmes seules, mais ayant souvent charge d'enfants, parmi les pauvres. Pourquoi sont-elles seules et pauvres ? Parce que l'institution familiale est en crise, que l'espérance de vie d'un couple est devenue brève, parce que la femme est moins bien préparée que l'homme à trouver et à garder un emploi, à accéder à des droits et à les défendre. Nombre de femmes seules avec charge de deux, trois ou même quatre enfants, sont cataloguées « sans profession » et donc non couvertes par la sécurité sociale. Même les allocations familiales ne leur sont pas toujours assurées puisqu'elles doivent les toucher par l'intermédiaire d'un ex-conjoint ou compagnon, qui peut n'être pas coopérant. Dès lors, le revenu principal de ces personnes est fourni par l'assistance — plus rarement par une pension alimentaire, celle-ci restant aussi souvent mythique.

Voici quelques cas de femmes seules en butte à des problèmes vitaux. Nous les avons relevés dans l'étude réalisée pour l'Union des villes par Jean-Marie Berger sur la jurisprudence en matière de droit à l'aide sociale. Toutes ces femmes ont introduit un recours contre une décision du CPAS (3).

— Une veuve, mère d'une famille de onze enfants, cherche vainement un emploi compatible avec son état de santé inquiétant. L'aide que lui accordait le CPAS lui avait été refusée, car l'intéressée n'avait pas fait valoir ses droits aux allocations familiales...

(3) Recours introduits auprès des Chambres provinciales, qui constituent l'instance d'appel des décisions du CPAS. - Voir plus bas.

— Une personne seule ayant trois enfants à charge perçoit comme ressource environ 20.000 F par mois, en ce compris la prise en charge par le CPAS du loyer pour une somme de 4.452 F. Elle a reçu une aide vestimentaire du CPAS de 6.000 F; elle demande une aide complémentaire, car ses enfants ont encore besoin d'une paire de chaussures.

— Une requérante assume seule la charge de quatre enfants, nés respectivement en 1968, 1970 et 1974 (jumelles). Ayant dû cesser l'exploitation d'un commerce en juin 1982 pour cause de maladie, elle est aidée par le CPAS à raison de 2.250 F par semaine et ses enfants sont placés dans un établissement d'où ils reviennent en week-end tous les 15 jours. L'état de santé de la requérante est manifestement déficient; elle doit subir une opération chirurgicale. Elle recherche activement du travail... (Le CPAS lui fournira carte médicale, aide loyer et aide déménagement).

— Une femme ayant trois enfants à charge doit emprunter 20.000 F pour subvenir aux charges de l'entretien de ses enfants à la suite du temps de vacances non rémunéré de son fils aîné, travailleur à la rémunération mensuelle de 21.600 F. Le CPAS lui fournira une aide de 15.000 F.

— Une personne âgée de 32 ans, séparée de son mari et ayant la charge de trois enfants, s'insurge contre le fait que le CPAS refuse de prendre en charge le paiement de sa facture d'électricité d'un montant de 6.700 F alors qu'elle dispose de ressources mensuelles nettes de quelque 20.000 F et que le CPAS intervient pour le paiement de la totalité de son loyer d'un montant de 5.500 F. La Chambre de recours estime la décision du CPAS justifiée.

— Une requérante, âgée de 27 ans, séparée de son époux et ayant charge de 2 enfants...

— Une femme abandonnée ayant la charge de deux enfants...

— Une femme séparée de son mari a trois enfants à charge...

— Une femme ayant quatre enfants à charge...

— Une requérante, mère de quatre enfants, dispose de ressources estimées à 17.972 F. Elle bénéficiera d'une aide pour couvrir le coût des lunettes de deux de ses enfants.

Malgré tout, il semble que le plus souvent les femmes seules « réussissent à maintenir une alimentation équilibrée et une tenue vestimentaire soignée ». Cette « réussite », la FRB en attribue le mérite à l'enseignement professionnel ménager qui, à défaut de former des travailleuses qualifiées, contribue à former des ménagères avisées. L'hypothèse nous paraît fragile, étant donné le caractère généralement rétro de cet enseignement.

LES HOMMES SEULS, LES JEUNES...

Autre catégorie à « haut risque » : les hommes seuls. Il s'agit le plus souvent de personnes ayant grandi dans un milieu déjà marginalisé et dépendant. Rares sont en effet dans cette catégorie les victimes d'une accumulation d'accidents sociaux tels que divorce, chômage, maladie prolongée, etc. Pour la plupart il s'agit de sans-emplois, très

faiblement scolarisés, peu aptes à une activité régulière et totalement exclus du système de sécurité sociale. Le revenu provient donc de l'aide sociale. Il est, estime la FRB, souvent mal utilisé.

On retrouve ici dans son application la plus impitoyable, la définition de « la condition sous-prolétarienne de père en fils », que donne le Livre blanc ATD-Quart Monde (4). « C'est le cercle vicieux où les privations socio-économiques et culturelles s'enchaînent avec l'absence de droits, de reconnaissance sociale, de défense syndicale et de soutien politique. (Le paupérisme) réduit une couche de population entière à la dépendance sans recours de l'administration et des services, à l'impossibilité de prendre la parole en son nom propre, à l'exclusion même des luttes pour plus de justice menées par les concitoyens ».

Certes, cette définition ne concerne pas uniquement la catégorie des hommes seuls. Même s'il apparaît que les femmes seules se servent mieux de leurs pauvres revenus, elles aussi sont marginalisées, isolées, exclues. Et cette marginalisation, qui connaît un degré extrême dans le quart monde traditionnel, frappe aussi les « nouveaux pauvres », par désocialisation (chômage par exemple) et par une espèce de « débousolage » à l'égard du monde dit normal. L'opacité des cloisons administratives y est pour beaucoup.

Et les personnes âgées ? Jadis, elles constituaient le gros de la clientèle des Commissions d'assistance publique (CAP, remplacées en 1976 par les Centres publics d'aide sociale). Depuis lors, les pensions de retraite les plus minables ont été réajustées et la proportion de retraités bénéficiaires d'une aide matérielle du CPAS s'est fort réduite. Ceux qui y font appel sont le plus souvent des personnes dont la carrière professionnelle a été irrégulière ou le statut mal protégé. Leur pension est dérisoire et ils sont demandeurs d'une aide supplémentaire qui, dans bien des cas, couvre les dépenses médicales et pharmaceutiques. Leur logement est vétuste, inadapté; leur alimentation laisse souvent à désirer. La FRB note chez ces personnes « une privation historique » : par leur passé, elles ont eu moins que d'autres l'occasion (et l'obligation) d'entrer en contact avec les services administratifs, publics ou privés. D'où cette incapacité, propre au milieu pauvre, de s'insérer dans le réseau de lois, règlements, procédures qui conditionne l'accès à une série d'avantages dispensés par une société développée...

Autre catégorie, nouvelle celle-là — à être frappée par la pauvreté : des jeunes en rupture de famille et qui très souvent ont eu une scolarité bousculée, carente — et peu ou pas de qualification professionnelle. S'ils trouvent un emploi, c'est au bas de l'échelle, avec une précarité garantie et de bas salaires. La délinquance et la drogue guettent assez naturellement ces jeunes.

Les deux dernières catégories examinées par la FRB sont les familles et les immigrés. Familles : il semble bien qu'il faille l'effet cumulatif de plusieurs accidents sociaux pour entraîner une famille (père, mère, enfants) dans un processus de marginalisation. Dès que la perte d'un

(4) Mouvement ATD/Science et service, 12, av. Victor Jacobs, 1040 Bruxelles. Livre blanc « Le sous-prolétariat en Belgique », juin 1977.

emploi peu qualifié se combine avec un grave problème de santé, la réintégration sociale devient difficile. « ... une activité professionnelle très erratique, entrecoupée de périodes de non-paiement des cotisations de mutuelle, fait perdre le bénéfice de l'assurance maladie-invalidité et entrave le paiement des allocations familiales », observe la FRB. Toujours ce sacré « effet Matthieu »...

Quant aux immigrés, on n'étonnera personne en indiquant que ce sont les travailleurs immigrés de pays non membres de la Communauté européenne qui présentent le plus « haut risque » de pauvreté. Mais on en étonnera peut-être certains, en reproduisant des données de « La Gazette parallèle » (N° 55/février 1983) à propos de l'aide accordée aux immigrés par le CPAS de Mons. Alors que 21 % de la population de l'entité est de nationalité étrangère, TROIS pour cent seulement, soit 76 familles, bénéficient d'une intervention du CPAS... Il y a beaucoup à dire sur le processus de marginalisation des enfants d'immigrés maghrébins, turcs et même culturellement plus proches de nous : ce processus s'observe bien entendu dès l'école. Le retard scolaire, s'il n'épargne pas les petits Belges de milieu socio-culturel défavorisé, accable l'enfant d'immigré — où le nombre de redoublants en 6^e année primaire est de 3 sur 4 ! On devine la suite : impréparation professionnelle, précarité ou inexistance de l'emploi, chômage et gros risque d'exclusion pour « durée anormale », etc., etc.

UN BUDGET-DILEMNE

Quand on dispose de quelque 13.000 F de ressources mensuelles et deux enfants à charge, comment organise-t-on son budget ?

S'il est vrai qu'un budget résulte de choix, quels choix opère-t-on ? Logement d'abord et dans la foulée du loyer, chauffage-gaz-électricité; alimentation et vêtements ensuite. Mais à moins de bénéficier d'un loyer exceptionnellement bas, ces choix sont déjà impossibles. A ce niveau de ressources, le budget est un dilemne.

Un logement dit social, comprenant deux chambres à coucher, correspond bien souvent à un loyer de 11.500 F, chauffage compris. Il est rare d'en trouver à 7.000 F. Que reste-t-il, une fois que le loyer est acquitté ? Rien, évidemment ! La seule issue est de trouver un autre logement, par exemple une vieille maison de coron, où le loyer n'est que de 2.500 ou 3.000 F. Ce n'est pas toujours facile. Un déménagement entraîne toujours des frais. Même si l'opération réussit, il faudra encore tailler dans l'alimentation et les soins de santé. En tout état de cause, c'est une rétrogradation. Qu'il soit demandé à des assistants sociaux de recommander aux gens de quitter un logement social pour un habitat inconfortable et parfois pour un taudis est un des paradoxes de la condition d'assistant social, par ces temps de misère.

Très curieusement, alors que la plupart des études reconnaissent la gravité des dilemmes budgétaires des familles assistées, elles parlent aussi de surconsommation et de surendettement. Ces deux notions nous paraissent contestables.

Surconsommation d'abord.

C'est un non-sens de considérer que les pauvres surconsomment. Qu'ils consomment de manière non rationnelle, c'est une autre affaire. Mais comment s'en étonner ? La défense et l'éducation des consommateurs, menées avec succès par des organismes comme Ufidec ou Test-Achats n'ont pas d'impact sur les couches de la population les plus défavorisées. Au cours de la journée d'étude organisée par le Jeune Barreau en 1982 sur « *Droits des pauvres, pauvre droit* », Thierry Bourgoignie observait que Ufidec ou Test-Achats ne sont pas représentatifs de ces couches, qui restent en marge de l'effort d'information déployé notamment à propos des marques de margarines, d'essences ou de casseroles. Ces ménages sont incapables d'établir des prévisions budgétaires parce que le niveau de leurs revenus et de leurs connaissances le leur interdit. Ils ne perçoivent ni la nature du problème posé, ni la nature des conseils donnés. Th. Bourgoignie actait de surcroît au niveau du pouvoir une absence de réflexion globale sur une politique de consommation.

L'absence de pareille réflexion est d'autant plus déplorable qu'il existe des normes, des modèles, des contraintes de consommation qui sont diffusés dans l'ensemble de la société par la classe dominante, via des pressions matérielles et idéologiques. Ce n'est pas le lieu ici d'analyser par le menu les pressions directes de la publicité par exemple pour faire acheter une voiture, un séjour au Maroc, une assurance, une maison ou encore les offres pressantes des organismes financiers pour développer davantage le crédit ou encore les invitations à la consommation organisées dans les grandes surfaces. On connaît ce climat, on y baigne. Les plus défavorisés n'y échappent pas.

Mais peut-on parler de surconsommation — formule culpabilisante, qu'on le veuille ou non — alors que le pouvoir d'achat diminue sensiblement et de manière continue ? Certes, tous ceux qui s'activent à une guidance des consommateurs démunis, en les aidant à gérer un budget minable, peuvent jouer un rôle positif. C'est vrai que des formes de coopération autour d'ateliers de réparation de vêtements peuvent avoir de grandes vertus. Mais elles ne sont qu'un palliatif. La Fondation Roi Baudouin elle-même observe qu'« il faut endiguer l'agressivité de certains organismes et mécanismes sociaux » : c'est confirmer combien les structures économiques et sociales pèsent sur la consommation.

Surendettement. A cet égard, des recherches sociologiques sérieuses apportent des éléments de réflexion significatifs. C'est le cas notamment de celles que mène Guy Delvax du CEDES (Centre d'études et de diffusion économique et sociale). Méfiant à l'égard des critères toujours subjectifs et souvent moralisateurs qui tracerait la frontière entre endettement et surendettement, Delvax montre que la proportion des consommateurs belges incapables de faire face à leurs obligations contractuelles envers les organismes de crédit n'a guère changé depuis dix ans. En dépit de la crise, elle oscille autour de cinq pour cent. Si on crie au surendettement, c'est parce que le comportement des organismes de crédit a changé, modifiant la vision du problème. Alors que voici quelques années encore, un retard de paiement ne suscitait qu'un rap-

pel discret au client, à l'heure actuelle pareil retard déclenche une intervention auprès de l'employeur du client, ou à défaut d'employeur, auprès du dispensateur d'allocations sociales. Pourquoi ? Parce que, observe Guy Delvax, « aujourd'hui les institutions financières savent très bien que la perte d'un emploi ne revêt pas un caractère accidentel ou provisoire, mais qu'elles ont en face d'elles des débiteurs dont la structure et le niveau des revenus sont fondamentalement modifiés. »

Il importe par ailleurs de noter que 80 % de la charge de l'endettement relève du crédit hypothécaire, crédit cher et long. Une politique de logement qui ne confondrait pas accès au logement et accès à la propriété ne serait-elle pas de nature à réduire cet endettement, à lui seul considérable, demande Guy Delvax. Sans doute peut-on s'inquiéter de la pression à la consommation induite par les « cartes de crédit » que les grandes surfaces délivrent sur présentation d'une feuille de paie, mais il ne faudrait pas confondre l'essentiel et l'accessoire. Dans le domaine de l'endettement, la part des engagements souscrits pour construire une maison est la plus lourde et la plus importante.

Ainsi donc, les formules de surconsommation et de surendettement masquent en fait les atteintes répétées au pouvoir d'achat atteintes qui frappent chacun de nous (5). Pour le reste, on retrouve dans ce domaine comme dans les autres, la difficulté qu'éprouvent les personnes écrasées par la pauvreté à se retrouver dans le fouillis des lois et règlements. Le démarcheur qui se rend à domicile pour soutirer une signature sur un engagement de paiement viole-t-il la loi ? La saisie sur salaire (ou sur allocation) qui s'annonce est-elle inéluctable, est-elle justifiée ? La suspension de la fourniture du gaz et de l'électricité peut-elle être évitée ? Voilà quelques questions auxquelles il n'est pas facile de répondre, même si on n'appartient pas au quart monde. Nous nous attarderons à la dernière, qui a un impact redoutable sur tous les aspects de la vie quotidienne.

COUPURES D'ÉNERGIE = DRAMES

On sait que, face à l'accroissement du nombre de coupures de gaz et d'électricité par défaut de paiement, une « Coordination » pluraliste s'est constituée dans la capitale. Le dossier qu'elle a édité éclaire l'aspect « Détresses humaines » autant que les aspects économiques et sociaux du problème, et notamment la structure des groupes qui contrôlent la production d'électricité en Belgique, leur politique tarifaire, etc. Principes fondamentaux pour la Coordination : faire prévaloir l'intérêt public sur les intérêts privés, ne plus permettre qu'un problème aussi collectif que l'éclairage et le chauffage des citoyens soit traité individuellement, ne pas admettre de coupures si elles sont décidées unilatéralement par les distributeurs d'énergie.

(5) Les statistiques de vente disponibles pour l'année en cours indiquent une régression de 4,4 % du volume par rapport à la même période de 1983. Sur cette moyenne, ce sont les ventes de produits alimentaires qui ont fléchi le plus sensiblement, 7,3 %. N'importe quelle ménagère sait que le boucher vend plus de « bas morceaux » que naguère, et que de manière générale, dans les quartiers populaires, il vend moins. Car il se fait que les bas morceaux ont fort renchéri...

■ A la question de savoir qui est touché par les coupures gaz-électricité, la Coordination répond : « C'est principalement dans les familles où le père est chômeur de longue durée que la fourniture gaz-électricité est coupée. Les allocations de chômage baissent avec le temps. Trouver du travail est très problématique voire impossible à un certain âge et sans grande qualification. Des femmes seules, avec des enfants à charge, brusquement sans ressources, des jeunes n'ayant droit à aucun revenu et qui dans certains quartiers occupent des taudis délaissés par d'autres, prennent une part importante dans le pourcentage des « coupés ». Des personnes vivant de petits revenus se sont retrouvées en deux ans dans des situations impossibles. Le fameux panier de la ménagère n'a plus sa réputation à faire. Les loyers, les frais médicaux, scolaires, la sécurité sociale, tout est à l'avenant. Et quand la facture de régularisation arrive, on est acculé : impossible de payer. La société de distribution vient fermer les compteurs. Très vite, avec les intérêts de retard, les frais administratifs et quelques autres, la réouverture devient inabordable ».

■ Et cela signifie quoi, cette situation ? On vole des bougies dans les églises pour pouvoir s'éclairer chez soi, on recourt à des expédients dangereux pour se chauffer, on a du mal à assurer la netteté corporelle, la netteté des vêtements et de l'habitat... Tout se dégingue dans les relations humaines. c'est le drame.

■ Le dossier de la « Coordination » gaz-électricité révèle que la compagnie UNERG/Brabant a procédé en 1983 à 56.000 suspensions de fourniture, dont 6.000 ont conduit à des exécutions de fermeture. Sur ce total, 3.200 compteurs ont été réouverts après 4 ou 6 jours. On notera que 900 compteurs n'ont pas été rouverts après cinq mois. Le phénomène des coupures d'énergie n'est donc pas inconsistant... Citons deux exemples vécus :

— « Depuis 2 ans Madame X et ses 2 enfants vivent de l'aide du CPAS. Pendant un an cette aide s'est élevée à 18.000 F par mois, puis en raison des restrictions budgétaires, elle a été réduite à 12.000 F par mois, soit près de 6.000 F de réduction brutale dans un budget bien modeste au départ.

» Madame X est locataire d'une société d'habitations sociales, elle occupe un rez-de-chaussée humide et froid.

» Lors de son aménagement, le CPAS l'avait aidée dans l'achat d'un radiateur à gaz d'occasion.

» Du fait de la brusque diminution de l'aide, les acomptes n'ont plus pu être payés : la facture réclamée au bout de l'année par la société de gaz-électricité s'élève à près de 50.000 f.

» La coupure est inévitable, et prive cette maman et ses deux enfants de gaz et d'électricité. »

■ — « Une femme seule, abandonnée par son mari. Deux enfants convalescents (tuberculose). Scellement des compteurs, un passif de 37.000 F, un effort financier de plusieurs organismes socio-caritatifs et de la consommatrice; une proposition par téléphone, 35.000 F immédiatement + garantie de paiement du solde (soit 2.000 F) début du mois.

Entre les deux dates, un laps de temps de 15 jours. Réponse de la société distributrice : "Nous sommes désolés mais nous ne pouvons accepter cette proposition, si vous pouvez payer 35.000 F, vous pouvez aussi en régler 37.000 »

Il est bien évident que le problème ne se pose pas qu'à Bruxelles.

Le Hainaut et la région liégeoise, le Namurois et le Brabant wallon connaissent des cas similaires. On notera à cet égard que si le CPAS de Mons a décidé dès mars 1983 de supprimer ses interventions pour le règlement de factures de gaz-électricité (comme de loyers et de charbon, d'ailleurs), celui de La Louvière comprime ces interventions, tandis que le CPAS de Trooz les maintient (entre 81 et 84, le montant de ces débours pour payer des factures d'énergie a presque triplé).

Les objectifs d'action proposés par la Coordination — à savoir dissociation du gaz et de l'électricité dans la facturation pour empêcher la coupure conjointe des deux énergies, révision de la structure de la facture, révision du système des cautions, etc. — sont tout à fait sérieux et valables. Mais il faudra l'appui actif de larges forces politiques, sociales et culturelles pour le faire aboutir. De même, pour que les études sur la tarification, visant à plus d'équité et à plus de transparence, soient menées à bien, il faudra vaincre de multiples obstacles. En tout état de cause, il s'agit de diffuser l'information sur ces formes « modernes » de détresse, de la diffuser dans tous les milieux, ceux qui sont protégés et qui sont atteints ou menacés. Sans oublier de mettre en lumière la situation financière des trusts de l'électricité et du gaz, dont les bénéfices avoués (et très bien protégés du fisc) pour 1983 s'élevaient à quatorze milliards !

LE CPAS, DERNIER RECOURS

« Une seule adresse, hélas : le CPAS ! ».

Ce titre d'une des chroniques de l'ombudsman du « Soir » situe parfaitement la fonction de dernier recours qu'assume le Centre public d'aide sociale.

Rappelons sommairement que les CPAS succèdent en 1977 aux anciennes Commissions d'assistance publique (CAP), créées elles par une loi de 1925 et chargées d'assister les indigents.

La loi du 8 juillet 1976 crée les Centres publics d'aide sociale et leur confie une mission différente, conçue en termes de droits de l'homme.

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Il est créé des centres publics d'aide sociale qui ont pour mission d'assurer cette aide » (article 1).

Sont donc supprimées les notions d'assistance (souvent assimilée à celle d'aumône) et d'indigences (liée aux enquêtes sur l'état de besoin). La loi organique de 1976 prévoit un droit de recours en cas de désaccord avec une décision prise par les CPAS. De plus elle fait place au travail social, dont le but est de satisfaire des besoins généraux et elle prévoit la coopération du CPAS avec d'autres institutions et services sociaux. Le progrès est incontestable.

Et le financement ?

Les relations entre la commune et le CPAS sont basées sur le principe de « la coordination de deux institutions autonomes », le dernier mot restant aux pouvoirs communaux. Ceux-ci sont tenus de combler les déficits des CPAS. En 1980, l'intervention communale *moyenne* dépassait les 18 millions.

En principe, la mission de chaque CPAS est « auto-déterminée », en ce sens que l'ampleur et les formes de cette mission sont laissées à l'appréciation du conseil de l'aide sociale, élu par le conseil communal. Mais cette « auto-détermination » est illusoire.

D'abord en raison du poids que les hôpitaux publics, gérés par les CPAS, font peser sur les budgets. Au 1^{er} janvier 1979, la part de ces hôpitaux publics représentait environ un tiers de l'ensemble des institutions hospitalières du royaume.

Ensuite parce que les finances communales ne vivent pas dans l'apesanteur politique. Elles dépendent pour une part devenue déterminante du pouvoir central. La fixation du montant du Fonds des communes, le retard des paiements dûs par l'Etat — par exemple en matière de minimex, dont la moitié est à charge de l'Etat —, la répartition des charges fiscales, tout cela obère la prétendue autonomie communale. Par un curieux phénomène de compensation, plus le pouvoir central malmené cette autonomie, plus il en exalte les vertus. Mais dans les faits, la section *Aide sociale* de l'*Union des villes et communes* doit constamment rappeler à ses devoirs le secrétaire d'Etat à la santé publique, et ses rappels ne sont pas toujours efficaces. Le rapport pour 1983 de cette très active section de l'UVC note : « Ne pouvant plus admettre le retard accru de l'Etat qui à la fin de l'automne 1983 était d'environ un an pour les CPAS de Wallonie, ce qui les met dans une situation de trésorerie inacceptable et les oblige à solliciter des ouvertures de crédit qui grèvent fortement les budgets des CPAS, le comité directeur décide d'agir tous azimuts : interventions répétées auprès de plusieurs ministres, communiqué de presse, encouragement des CPAS qui multiplient les démarches et actions ». Résultat de ces démarches pressantes : un crédit supplémentaire de 300 millions, « mais pour 1983, il manque encore 530 millions aucune garantie n'a été donnée pour 1984 et on attend toujours que le ministre affecte du personnel au service "minimex"... ».

Il faut savoir que le poste « minimex » représente une part de plus en plus importante des budgets de l'aide apportée par les CPAS. A l'échelle de la Wallonie, le total des dépenses en minimex représentait 282 millions en 1978, 410 millions en 1979, 727 millions en 1971 et 1.159 millions en 1982 ! Epinglons le cas d'une ville wallonne, La Louvière : l'octroi de minimex requérait en 1980 une somme de 8,5 millions — en 1983, la somme de 24 millions (inscrits au budget) a été dépassée et pour 1984, les 35 millions inscrits seront à coup sûr dépassés. Et une commune de l'agglomération bruxelloise : Saint-Gilles dénombrait 2.067 octrois de minimex en 1980, 4.212 en 1982. On voit la progression de la demande, alors que l'« offre » tend à se réduire.

« RÉCUPÉRER », DIT-IL

Le gouvernement Martens-Gol a tenu à préciser sa philosophie en matière d'aide sociale par l'arrêté pris en vertu des pouvoirs spéciaux, le 31 décembre 1983. Cet arrêté N° 244 modifie les conditions dans lesquelles un CPAS peut récupérer certaines sommes octroyées au titre d'aide sociale.

S'il est vrai que la loi organique de 1976 prévoyait (article 97) la possibilité d'un remboursement de certains frais de l'aide sociale, cela ne signifie pas pour autant — comme tend à le faire croire M. Aerts, secrétaire d'Etat à la Santé publique — que l'arrêté 244 ne porte pas atteinte aux droits de l'aide sociale. En effet, ce qu'il apporte de nouveau, c'est d'une part l'*obligation* pour les CPAS de faire une enquête sur les possibilités de récupération auprès des débiteurs d'aliments, c'est d'autre part l'*obligation* pour les CPAS de récupérer, sauf à respecter l'équité, même le minimex.

« Sauf à respecter l'équité » : un arrêté d'application daté du 24 mai 1984 permet au CPAS de ne pas récupérer le minimex « pour des motifs d'équité ».

Que signifie cette innovation (arrêté N° 244 + arrêté d'application) ?

Elle signifie à l'évidence une régression sociale et un rétrécissement de la portée de la loi organique de 1976. Car ce qui se passe, depuis le début de l'année en cours, c'est d'abord un branle-bas administratif, la prolifération de formulaires, la multiplication d'enquêtes, au total un essor de la bureaucratie qui engloutit une part considérable du temps et des énergies des assistants sociaux.

C'est ensuite l'apparition d'un climat à la fois sordide et agressif autour des CPAS. Agressif envers les assistants sociaux qui sur le terrain sont « le visage » d'un lointain gouvernement et qui encaissent, parfois avec une brutalité terrible, les réactions des gens frappés par l'injustice. Sordide, parce que les enquêtes déclenchent un peu partout lettres ou appels anonymes du cousin X désignant la belle-sœur Y comme « débiteur alimentaire » privilégié.

C'est aussi l'effet de dissuasion déjà perceptible dans certains coins, qui se manifeste par le désistement ou, si l'on veut l'« autocensure » : des gens renoncent à demander le minimex. Certains préfèrent s'adresser à des organismes caritatifs, où la paperasserie est moins contraignante. Une privatisation « spontanée »...

Notons enfin le sentiment de totale impuissance des assistants sociaux qui n'ont plus prise sur rien, et qui voient leur travail véritablement perverti et dévoyé par la politique gouvernementale. S'il est sans doute trop tôt pour dresser un bilan définitif de la portée de l'arrêté 244, on ne risque pas fort de se tromper en diagnostiquant dès à présent une rigueur fortement accrue dans l'octroi du minimex et des pressions très graves en vue de récupérer soit des frais d'aide sociale, soit des minimex. Tout cela ne peut qu'aggraver la détresse des familles ou des personnes frappées par la pauvreté. Une détresse dont on ne saurait sous-estimer l'impact sur la santé : d'innombrables témoignages, recueillis lors des Etats-Généraux de la santé, organisés les 20 et 21 octobre par

le GERM, montrent à quel point est devenue théorique la notion d'accessibilité de tous aux soins de santé. Nous y reviendrons dans une prochaine livraison.

Les désespoirs entraînés par ces situations sans issue pourraient fort bien constituer un terreau fertile pour n'importe quelles aventures politiques.

Qu'on nous entende bien. Nous ne pensons pas que MM. Martens, Gol et consorts ont machiavéliquement conçu une politique de misère pour créer un climat favorable aux aventures d'extrême-droite. Ils se sont bornés à vouloir et à réaliser un programme cohérent de régression sociale, qui comble les vœux du grand capital, aggrave la loi de la jungle et accule au désespoir quantité de « petites gens ». Et ils soufflent dans les voiles d'un néo-libéralisme dévastateur des solidarités.

Consentiront-ils à s'inspirer des mesures adoptées par le gouvernement Fabius qui, à Paris, a décidé de lever un impôt de solidarité nationale sur les grandes fortunes ? Même insuffisant, ce serait un pas appréciable.

La réponse globale au lancinant problème des nouvelles pauvretés postule un changement de cap politique : d'autres options économiques, budgétaires, fiscales, sociales, culturelles... Apercevoir l'ampleur de ce changement nécessaire ne peut nous empêcher d'œuvrer — localement, sectoriellement — à trouver et appliquer des emplâtres, s'ils peuvent soulager des détresses. Sans oublier qu'il ne s'agirait que d'emplâtres...

XAVIER ZEEBROEK (*)

Les idées reçues sur l'URSS :

De la kremlinologie à la soviétophagie

Depuis 1917, décrire l'Union soviétique sans la vilipender ou l'encenser outrancièrement, en échappant aux rhétoriques complaisantes autant qu'aux mythes destructeurs, c'est accomplir presque un acte de courage, une démarche souvent jugée suspecte, un exercice toujours périlleux. Malgré plus de 65 ans d'existence, l'URSS est toujours restée un corps étranger parmi les nations « civilisées », le premier pays où tout a basculé sans retour, un continent lancé vers l'inconnu.

Depuis sa naissance, l'URSS n'a cessé de représenter, pour les possédants les plus modérés, un antimodèle, un régime d'apprentis-sorciers; et pour ceux que la caricature n'effraie pas, l'incarnation de l'enfer biblique. Simultanément une partie de moins en moins nombreuse de salariés et d'intellectuels européens y ont vu un exemple, l'espoir d'un monde meilleur, d'un paradis sur terre. Qu'il ait trop souvent servi de proie facile à quantité de censeurs malveillants ou de justiciers haineux et moins fréquemment reçu les éloges dithyrambiques ou les pompeuses louanges des inconditionnels n'en signifie pas moins que le régime soviétique a toujours suscité des sermons enflammés mêlés de sentiments extrêmes où la caricature remplace la rigueur scientifique, où le parti-pris tient lieu d'objectivité, où des certitudes mal échaffaudées éclipsent les doutes réels, car aucune analyse nuancée n'y vaut une bonne déclaration à l'emporte-pièce.

Dans le large éventail des sciences humaines, les experts de la France ou des Etats-Unis ne portent aucune appellation distinctive : ils sont sociologues, historiens, économistes... Est-ce un hasard si seuls

(*) Xavier Zeebroek est attaché de recherche au GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix).

les deux plus grands pays communistes du monde échappent à cette coutume ? Leurs spécialistes s'appellent soviétologues ou sinologues. N'est-il pas tentant d'en déduire qu'ils doivent mener le même combat que les cancérologues : dépister un mal encore incurable ? Car il semble bien que les thèses développées par certains intellectuels parmi les plus connus en la matière — tous universitaires bardés de diplômes — se rapprochent davantage d'une délirante croisade contre les forces du mal que de la recherche minutieuse et désintéressée des mécanismes complexes qui régissent toute société.

Et cependant, loin de justifier ces démarches, il faut constater que l'URSS est le pays d'où les rumeurs les plus folles nous arrivent sans que nous ayons désormais le réflexe d'en douter, justement car les crimes les plus incroyables y ont déjà été perpétrés. En Occident, l'incessant rappel de ces épisodes dramatiques — plus encore que le système politique lui-même — furent les plus efficaces repoussoirs de la cause communiste. On peut même dire sans exagérer que la peur des « Rouges » — à l'intérieur comme à l'extérieur a presque aussi sûrement permis la mise en œuvre de politiques réactionnaires dans les pays capitalistes que le vote censitaire au siècle passé. De l'affiche électorale exhibant un communiste le couteau entre les dents aux aberrations du mac-carthisme sans oublier les plus récentes et les plus formidables dépenses d'armement obtenues par Reagan avec la bénédiction du Congrès américain, le processus est identique : l'image défigurée de l'URSS est fréquemment le plus sûr atout des ennemis de la démocratie.

Néanmoins, aussi paradoxal que cela paraisse, combien de fois les plus grands détracteurs de l'Union soviétique n'ont-ils pas sinon espéré, du moins annoncé sa fin prochaine ? Les ouvrages ne manquent pas dont les titres sont évocateurs : « Khrouchtchev et la désagrégation du bloc communiste » (1); « L'agonie du régime en Russie soviétique » (2); « L'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ? » (3); « La chute finale, Essai sur la décomposition de la sphère soviétique » (4). Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui voient dans les années 80 tous les ferments nécessaires à l'explosion si le régime ne procède pas à de sérieuses réformes. Ce qui dérange le plus en définitive dans l'histoire soviétique, et qui reste inexpliqué, c'est justement sa longévité. Ce qui ne cesse d'être insupportable, c'est de penser que sans doute beaucoup de soviétologues occidentaux font la même erreur qu'ils reprochent aux communistes dans leur analyse du capitalisme : proclamer à chaque crise du système qu'il arrive à sa fin alors que, plus prosaïquement, il s'adapte et se reproduit.

Depuis bon nombre d'années, le débat politique majeur ne porte plus sur le bien-fondé du système soviétique; une quasi-unanimité s'est construite, tant par la confirmation des appréhensions de certains que par la désillusion de beaucoup d'autres : pour l'immense majorité, l'heure est à la condamnation sans appel avec des nuances selon les partis et les hommes, mais sur fond d'acquiescement entendu. Par un euphémisme révélateur du malaise, « prendre des distances (maximales) vis-à-vis de l'URSS » permet aujourd'hui de s'assurer à peu de frais — surtout à gauche — un brevet de sérieux, un capital de confiance et de crédibilité qui autorisent par la suite bien des politiques conservatri-

ces. Car, qu'on poursuive une carrière politique ou académique, qu'on se destine au métier de journaliste ou d'homme d'église, un jour ou l'autre, on doit se prononcer sur l'URSS, son système, son idéologie, son histoire, sa puissance, ses desseins, sa sincérité, sa destinée... Que l'engagement pris tombe comme un verdict ou se défile comme une échappatoire, les Soviétiques restent plus que jamais omniprésents dans nos préoccupations comme dans nos phantasmes. Ils sont un défi permanent à l'arsenal de nos certitudes.

S'il en fallait encore une preuve, libraires et éditeurs sont là pour confirmer que le pays des Soviets fait inmanquablement recette. Une valeur sûre en quelque sorte. Dans un climat général de désintérêt vis-à-vis de la chose politique, le fait est remarquable.

LE CAS D'ENCAUSSE

Hélène Carrère d'Encausse — docteur ès lettres, professeur à la Sorbonne et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris où elle enseigne l'histoire de l'URSS — a acquis une réputation internationale à partir de la fin des années 70. Elle est surtout connue du grand public par un livre sur les nations en URSS, qui fit un véritable triomphe en librairie : « L'empire éclaté » (Flammarion 1978). Après avoir été vendu à bien plus de 100.000 exemplaires, il fut réédité en livre de poche (Hachette) tiré à son tour à 115.000 unités. Continuant sur cette lancée, elle écrivit « Le pouvoir confisqué » (1980) toujours vendu à 100.000 exemplaires et « Le grand frère » qui a d'ores et déjà représenté le meilleur chiffre de l'année 1983 chez Flammarion.

Le lecteur attentif — sans doute ne furent-ils pas légion — est d'emblée frappé par l'incompréhensible hiatus qui domine la démarche de l'auteur.

L'impression générale qu'on retire à la lecture de « L'empire éclaté » par exemple contredit radicalement son titre, comme si la couverture trahissait l'esprit des pages intérieures. Ou peut-être est-ce l'inverse ? Car, de la première à la dernière page, l'empire n'en est pas un et son éclatement fait long feu.

A défaut d'empire — dont le terme est quasiment banni du texte-d'Encausse évoque un Etat autoritaire, une fédération de républiques inégales où des nations négocient âprement leurs parcelles d'autonomie, un pays aux structures parfois écrasantes mais dont ne se dégage aucun portrait impérial ni colonisateur. La prudence de l'auteur l'amène plutôt à affirmer : « L'Union soviétique n'est pas un Etat semblable aux autres. C'est *presque* un Empire dans un monde où les empires se sont évanouis » (5).

Certes, les tensions ne manquent pas — démographiques, culturelles, politiques, sociales — mais tout indique que les revendicateurs respectent les règles du système en place sans même le lézarder. L'auteur le souligne sans ambiguïté lorsqu'elle affirme : « Le nationalisme se développe en URSS dans un cadre particulier, celui de l'idéologie soviétique et de ses institutions. C'est pourquoi il serait vain de chercher là des mouvements d'indépendance nationale (6) ». Où est donc passée « la révolte des nations en URSS » ? Le sous-titre alarmiste qui vient confirmer — s'il en était encore besoin — les inquiétudes suscitées par

la couverture, resurgit dans la conclusion sous une formulation étonnamment édulcorée : « l'affirmation des volontés nationales » (7).

Quant aux peuples musulmans de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, de Kirghizie, de Turkménie, d'Ouzbékistan ou du Tadjikistan, leur réputation de rebelles indociles colportée par tant d'autres analystes est ramenée à des dimensions bien plus modestes : « L'Homo islamicus n'est pas un opposant. Il ne s'érige pas en ennemi du système soviétique qu'il ne critique même pas. Simplement (...) il témoigne que le peuple soviétique a au moins deux composantes, les Soviétiques et les musulmans soviétiques. » (8)

Comment aussi appeler « Le pouvoir confisqué » un livre où il est écrit : « En dépit de la distance qui sépare la théorie politique de la réalité (...) la société adhère jusqu'à présent au système. Depuis que le stalinisme a été liquidé (...) le consensus social (...) est le fondement des relations entre pouvoir et société » (9) ?

De façon flagrante, nous sommes abusés par un emballage dont l'appellation ne correspond pas au produit qu'il contient. On nous annonce une tragédie historique, une saga antisoviétique émaillée de complots nationalistes et nous assistons à une simple satire sociale, à un réquisitoire plutôt nuancé : légitime est notre désarroi. Mais n'allez pas comparer d'Encausse à un vulgaire malfaiteur; elle ne fraude pas une marchandise prohibée, elle maquignonne des études parfois ardues en livres à sensations. Certains trafiquants déguisaient leurs spiritueux frelatés en limonade; elle, davantage au goût du jour, nous propose une boisson qui a le goût et la couleur de l'alcool mais qui n'est pas de l'alcool ! Qu'importe, pourvu qu'il y ait l'ivresse.

LE DISCOURS ET LA MÉTHODE

S'il considère les autres soviétologues à la mode qui se disputent les premières places dans le foisonnement des titres les plus vendus — Castoriadis, Besançon, Voslensky et quelques autres (10) — le lecteur attentif retrouve sous différents emballages une grille d'analyse fort comparable tant dans les thèses développées que par l'argumentation qui les soutient. En outre, leurs points de vue, repris par quantité d'hommes politiques, cités par de nombreux auteurs moins connus ou par des journalistes spécialisés, se retrouvent aussi bien dans l'enseignement universitaire que dans des encyclopédies ou du matériel didactique. Face à ce succès d'ampleur dont l'interminable écho est repris à l'unisson des mass-medias, il est urgent de dégager la substance des messages colportés et les techniques mises en œuvre pour les étayer.

L'analyse permet de distinguer quatre étapes dans le cheminement de ce qu'il faut véritablement qualifier d'entreprise de dénigrement méthodique de la réalité politique, sociale, économique et militaire de l'Union soviétique. Dans un premier temps, *on discrédite sa politique étrangère en travestissant la nature et les capacités militaires du régime*. (Tous les termes soulignés le sont par l'auteur de cet article, même pour les citations).

En effet, pour Castoriadis, les Soviétiques ont fourni « un effort militaire gigantesque qui leur procure, dès la fin de la décennie (donc en 1990, ND XZ) une supériorité militaire *tous domaines nette* et, selon

toute probabilité, désormais, *irréversible* » (11). La même constatation permet à Voslensky de déclarer que « (...) si (la Nomenklatura) craint la guerre, ce n'est qu'en raison du rapport des forces actuel : si elle parvenait à modifier ce rapport à son profit, de façon à ce qu'une attaque ne comporte pas de risques, elle perdrait toute appréhension et passerait à l'attaque sans hésiter » (12).

Tout d'abord « la supériorité militaire tous domaines nette » ne ressort en rien des chiffres puisés par Castoriadis lui-même dans la plupart des annuaires spécialisés. Malgré la parité nucléaire stratégique globale — les Soviétiques affichent une infériorité nucléaire tactique (13) et une faible capacité opérationnelle de leurs possibilités de seconde frappe. Ces dernières sont constituées au premier chef par les armes qui survivent à une première attaque nucléaire, c'est-à-dire les sous-marins et les bombardiers stratégiques. Or la flotte aérienne stratégique soviétique est pratiquement inexistante avec 3 % des têtes nucléaires contre 27 % pour les USA (et 49 % du mégatonnage total). Ce choix s'explique par le nombre très peu élevé de chances pour un bombardier soviétique d'atteindre un quelconque objectif aux Etats-Unis. Quant aux sous-marins, ils portent 32 % des têtes en URSS contre 51 % chez les Américains. Le SIPRI constate en outre : « L'Union soviétique déploie seulement 15 à 20 % de ses forces sous-marines en permanence, principalement du fait de son incapacité à en maintenir un plus grand nombre en service. En revanche, les Etats-Unis maintiennent environ 50 % de leurs sous-marins stratégiques en patrouille permanente. Alors que les 20 sous-marins américains constamment en mer sont considérés comme vulnérables aux moyens de lutte anti-sous-marin soviétiques, les 9 ou 10 SSBN confinés dans les ports soviétiques sont surveillés continuellement par les Américains » (14).

En Europe, le rappel incessant et épouvanté de la réelle supériorité quantitative des Soviétiques en matière d'armements conventionnels et d'euromissiles nous masque trop souvent la nature radicalement différente des choix militaires ayant présidé au développement des armées des deux grandes puissances. Face à la domination expéditionnaire et aéronavale mondiale assurée par les Etats-Unis depuis 1945, l'URSS impose une prédominance aéro-terrestre régionale sur deux théâtres d'opération : la Chine et l'Europe. Qualifier de « régionale » une superpuissance qui s'étend sur deux continents peut paraître provoquant ou pour le moins dépassé en ce qui concerne l'Union soviétique mais, dans un monde dont 3/4 de la superficie est couverte d'océans, cette constatation découle des rapports rédigés par les spécialistes les plus reconnus. Voici celui du célèbre annuaire « Flottes de combat » : « (...) cette marine, malgré les efforts constants de la diplomatie soviétique n'a pas réussi à obtenir outre-mer une base digne de ce nom et ce ne sont pas les quelques points d'appui ou autres facilités dont elle peut bénéficier ici ou là qui peuvent remédier à ce handicap — qui serait très grave en temps de guerre (...) ». Et aussi « Il n'y a pas eu de nouveautés dans le domaine de la flotte auxiliaire et de soutien opérationnel qui reste, malgré les efforts réalisés ces dernières années encore un des points faibles de la flotte de surface » (15). Le SIPRI constate d'autre part : « Les sous-marins soviétiques sont considérés comme bien plus bruyants que leurs homologues américains, ce qui les rend plus vulnérables à la

lutte anti-sous-marine. Du fait de ses avantages géographiques et de sa supériorité technologique, les USA sont considérés comme dominant l'URSS en matière de lutte anti-sous-marine (14).

Nous nous en tiendrons donc à ce que reconnaissent les instituts les plus autorisés (IISS, SIPRI) : en matière de rapport de force militaire global, l'URSS reste incontestablement ce qu'elle a toujours été depuis 1945, la deuxième puissance du globe derrière les Etats-Unis. La seule chose qui a changé, et que Reagan s'applique à restaurer, c'est la distance qui s'amenuise entre les deux super-grands dans leur course en tête.

L'horizon des années nonante, loin de représenter l'aboutissement de ce rattrapage soviétique auquel nous assistons depuis 30 ans, verra le développement de toute une série de programmes américains où l'utilisation généralisée et massive des technologies de pointe permettra de restaurer qualitativement l'avance quantitative perdue. La faiblesse du guidage auto-directeur et la folle précision des systèmes de visée fera désormais la différence pour que n'importe quel projectile atteigne sa cible en prenant de vitesse des systèmes d'alerte de plus en plus raffinés et étendus, ou en se jouant des leurres imaginés par les contre-mesures électroniques. Désormais chaque arme du champ de bataille ne sera plus qu'une carcasse technologique dont l'appellation générique se videra toujours plus de sa signification opérationnelle lors d'une évaluation comparative. Ainsi calculer un rapport de force, comme c'en est devenu une triste manie, à la qualité de matériel lourd disponible de part et d'autre revient à jauger la puissance économique des nations au nombre de leurs usines plutôt qu'à leur production réelle. C'est pourquoi aucun historien sérieux ne penserait à mesurer la menace qu'un Etat fait peser sur ses voisins à la seule aune du nombre de ses bataillons. Sans quoi l'Empire Romain n'aurait jamais succombé aux Germains, Napoléon aurait perdu toutes ses batailles, l'Allemagne nazie n'aurait pu vaincre si facilement la France (16) et la guerre du Vietnam aurait dû représenter pour les Etats-Unis un simple exercice d'entraînement. A contrario, l'histoire est riche d'Etats qui — pour toutes sortes de raisons politiques, économiques et idéologiques — déclenchent volontairement un conflit alors qu'ils sont militairement les plus faibles mais fondent leurs victoires sur l'effet de surprise et sur une meilleure tactique.

MÂÎTRES DU MONDE

Il n'en reste pas moins vrai que les détracteurs de l'URSS posent comme vérité immuable que « le but (du Kremlin) est identique de 1917 à 1981 : il s'agit en dernier ressort d'assurer l'extension du socialisme partout » (17). Ils en veulent d'ailleurs pour preuve que l'Union soviétique « a pris le contrôle de toute une série de pays en Europe, en Asie, en Afrique ou en Amérique » (18). Cette interprétation fort répandue témoigne d'une analyse arbitraire de déclarations officielles inspirées par la Constitution soviétique. En son article 28, le seul au monde qui définisse l'objet de la politique extérieure, elle stipule : « La politique extérieure de l'URSS vise à assurer des conditions internationales favorables pour édifier le communisme en URSS, à renforcer les positions du

socialisme mondial, à soutenir les peuples en lutte pour leur libération nationale et le progrès social ». Cependant, la marge est grande entre les capacités hégémoniques réelles mais limitées de l'URSS et son discours universaliste. Or, des affirmations sans nuance permettent d'accréditer un enchaînement de postulats simplistes et inquiétants : l'URSS a toujours cherché à étendre son système et donc à conquérir le monde; aujourd'hui elle en devient militairement capable, ce qui en fait la plus grande menace de l'Occident.

Or s'il est vrai que les Soviétiques luttent pied à pied contre les Américains et leurs alliés pour promouvoir leurs intérêts dans le monde entier, ils sont loin de « prendre le contrôle » de tous les pays avec lesquels ils entretiennent des rapports privilégiés. On peut même soutenir que bien souvent, l'aide économique et militaire de l'URSS au tiers monde ne transforme pas fondamentalement les régimes des pays qu'elle touche. L'Egypte de Nasser et l'Inde d'Indira Gandhi sont toujours restés des pays essentiellement capitalistes bien que dotés d'un secteur économique public développé. De plus, aussi bien en Somalie qu'en Egypte, la facilité avec laquelle des pays du tiers monde ont soudainement renvoyé leurs conseillers soviétiques et ont ainsi « changé de camp » sans l'ombre d'une bataille, trahit la fragilité de « l'extension du socialisme ». Aujourd'hui encore, 9,8 % seulement des importations de l'Angola proviennent d'URSS contre 56,6 % venant de l'Europe occidentale et 11,1 % d'Afrique du Sud (19). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les Soviétiques ont récemment introduit des distinctions parmi leurs alliés : les seuls pays véritablement membres de la « communauté socialiste » sont au nombre de onze (20). Suivent dix-huit Etats « à orientation socialiste » (21), ce qui traduit clairement leur caractère hydride et instable : il s'agit uniquement de pays du tiers monde pour lesquels bien souvent l'émergence du nationalisme représente davantage que le discours rigide du socialisme. Bine qu'H.C. d'Encausse reconnaisse elle-même que « la Libye se veut avant tout musulmane et anti-socialiste » et que « l'Algérie a, au contraire, choisi la voie du socialisme, mais sans concéder pour autant de facilités de quelque sorte à Moscou » (22), ces exemples ne l'empêchent pas de considérer que « pour le monde occidental, la paix passe par la stabilité, pour l'URSS par le rapport de forces, lequel par définition, est instable » (23). Ainsi, toute action de l'URSS est, par nature, supposée « déstabilisante » même si, comme on l'a vu, la réalité, dont l'auteur fait elle-même état, va dans un tout autre sens.

Même la détente servirait l'expansionnisme soviétique car « elle signifie son refus d'entrer en conflit direct avec le monde occidental, sa volonté continue de vaincre dans le monde entier sans confrontation » (24). Or, même si l'auteur se garde de définir la notion de « conflit direct », il faut bien constater que, ni pour l'URSS ni pour les USA, la détente diplomatique réelle qui a présidé à leurs rapports entre 1963 et 1979 n'a signifié la fin de leurs « confrontations » militaires dans le tiers monde. Qu'il s'agisse de la guerre du Vietnam, qui continuait alors même que les deux pays négociaient et signaient le traité SALT I, du conflit israélo-arabe de 1973 ou de l'intervention angolaise, de toutes les « victoires » remportées avec l'aide des Soviétiques, aucune n'échappa à la guerre (civile ou étrangère).

LA PASSION DE L'(ANTI-)MODÉLISME

Après avoir démesurément gonflé la menace potentielle, la deuxième entreprise de nos censeurs consiste à *nier les unes après les autres toutes les réalisations non militaires du régime* en désarticulant la réalité pour mieux la reconstruire à leur convenance. Une fois de plus, l'unanimité est de mise. Elleinstein : « La Nomenklatura freine l'essor économique du pays, d'où l'échec de *toutes* les tentatives de réformes économiques entreprises depuis vingt-cinq ans. Sa *seule* vraie réussite s'observe dans le domaine militaire » (25). D'Encausse : « (...) l'URSS a enregistré des succès continus dans un domaine et *dans un seul* : celui de la puissance militaire. C'est par là qu'elle a rattrapé les Etats-Unis » (26). Castoriadis : « Le choix du régime, confirmé année après année depuis au moins un quart de siècle, (...) a *constamment* été : priorité *absolue* à l'expansion quantitative et qualitative de la société militaire » (27).

Pourtant un coup d'œil vers les chiffres offre un tout autre panorama. De 1965 à 1981, le Produit Intérieur Brut de l'Union soviétique a plus que quintuplé, passant de 231 à 1.212 milliards de dollars (28). Dans les années 70, au plus fort de la récession en Occident, la croissance de l'économie soviétique était encore de 4 à 5 % par an. En 1983, la progression industrielle — après un sérieux fléchissement — a à nouveau atteint les 4 % (29). Ce développement économique général et rapide s'est accompagné, pendant toute l'ère Brejnev d'une amélioration sensible du niveau de vie de la population qui a doublé entre 1950 et 1980. toutefois, commentant la déclaration aberrante de Richard Pipes selon laquelle le niveau de vie de la population russe n'est pas actuellement supérieur à celui de 1913, Castoriadis cède une fois de plus à la tentation d'accréditer les fables les plus invraisemblables : « Ce genre de comparaison est, à strictement parler, privé de sens sur une période aussi longue : mais, en tant que jugement "ordinal" large, l'estimation de Pipes est probablement correcte » (30).

D'autre part, personne ne peut gommer tous les produits dont l'URSS reste le premier producteur mondial : le pétrole, la sidérurgie, le platine, le titane, le coton, le blé, les bovins, les porcs et les moutons (sans compter les autres domaines où elle fait plus que se défendre : le gaz naturel, le lait, la pêche, le sucre, l'étain, le phosphate, le diamant industriel), ni ignorer le bon comportement de l'industrie légère non alimentaire et de l'électroménager. En 1979, quatre familles soviétiques sur cinq avaient une télévision et un réfrigérateur contre 7 % en 1965; 70 % ont aujourd'hui une machine à laver (31). Dans ces conditions, on ne peut soutenir sérieusement que seul l'appareil militaire a connu un essor satisfaisant. Pourtant Castoriadis persiste : « (...) la répression est la *seule* industrie russe qui a marqué des fantastiques progrès dans l'efficience » (32).

Ainsi, aucune statistique ne semble contrarier l'assurance inébranlable de nos soviétophobes. Alain Besançon en réponse à la très candide question d'un journaliste : « L'URSS première puissance sidérurgique du monde (avec 145 millions de tonnes d'acier), cela ne vous impressionne pas ? » nous donne une explication saisissante : « Il faut supposer que dans ces 145 millions de tonnes figurent : 1) la production

de vrai acier; 2) la production d'aciers inférieurs; 3) la production d'aciers de rebut; 4) la production d'aciers pour la rouille; 5) la production de pseudo-acier; 6) la pseudo-production d'acier » (33). Il suffisait d'y penser ! Le rejet de toute donnée chiffrée officielle étant devenu la règle, tout devient permis. Besançon, encore lui, déclare : « Il n'y a pas de relation, même celle d'un mensonge, entre elles et la réalité » (34).

SAVEZ-VOUS COMPTER À LA MODE DE CHEZ NOUS ?

C'est en matière de dépenses de défense que le délire numérique atteint son paroxysme. Ce qui était sur-estimation triomphaliste des Soviétiques devient sous-évaluation coupable de leur part. Le seul fait généralement reconnu par les experts de tous bords, est que le chiffre très modeste repris sous la rubrique « défense » du budget de l'Etat soviétique (35) ne représente probablement que les dépenses courantes de l'Armée rouge. A partir de là, toutes les estimations divergent. Certains obtiennent des résultats inférieurs aux dépenses américaines, d'autres évaluations y sont égales ou supérieures (36). Castoriadis est un de ceux qui poussent le plus loin cet exercice. Partant du présupposé que la qualité des armes soviétiques est au moins équivalente à celle des Etats-Unis (alors que les conflits libanais et israélo-arabes ont plus d'une fois montré l'inverse (37), il induit que seule une économie parallèle aux entreprises civiles traditionnelles est capable de réaliser pareil exploit. Celle-ci détournerait systématiquement à son profit les meilleurs produits — matériels et humains — disponibles. Dès lors il adopte pour évaluer le nombre d'hommes travaillant à des tâches de défense en URSS, une technique de calcul comparable à celle — très douteuse d'ailleurs — qu'applique la CIA (38) pour supputer l'ampleur des dépenses d'armements. Il compte le nombre d'Américains nécessaires à assurer la conception, les essais, la production et l'entretien de tous les armements soviétiques comme s'ils étaient réalisés aux Etats-Unis mais en appliquant les taux de productivité soviétiques et en décrétant (sur quelles bases ?) que le stock d'armes de l'URSS est 1,6 fois supérieur à celui des USA. Cette technique ahurissante ne peut que donner un résultat à sa mesure : 20 millions de Soviétiques construiront péniblement une puissance équivalente à 2,4 millions d'Américains ! Comment Castoriadis peut-il soutenir pareille mystification après avoir lui-même cité un expert américain qui affirmait : « ... Une grande partie de l'équipement soviétique qui a été analysé après la guerre d'octobre (guerre israélo-arabe de 73-74) a montré que cet équipement était beaucoup mieux conçu pour une production rapide et à bas coûts que sa contrepartie américaine. Les experts israéliens ont été particulièrement frappés par la facilité avec laquelle même un char T-62 pouvait être produit, par rapport au M-60 américain... » (39). Le plus édifiant dans tout cela est bien que l'on gagne sur les deux tableaux. L'échec de l'économie n'interdit pas la réussite militaire, mais seulement au prix du maintien de la médiocrité économique. En d'autres termes, Castoriadis détruit le modèle tout en maintenant la menace.

Mais cette tentative fébrile et désespérée de faire coïncider une réalité rebelle avec des thèses préconçues ne doit pas nous abuser. Qu'il s'agisse de la Hollande au XVII^e siècle, de l'Angleterre au XIX^e ou des Etats-Unis depuis la première guerre mondiale, tout au long de l'his-

toire des sociétés industrielles, les plus grandes puissances militaires ont toujours été celles des pays les plus riches. Or rien n'est plus têtue que les faits. En termes de PNB, l'URSS est deux fois moins riche que les Etats-Unis et le niveau de vie de ses habitants est d'à peine 1/3 de celui des Américains. La part de la population agricole dans la population active y est encore de 20 % contre 2 % aux Etats-Unis. Au niveau des deux alliances militaires, les réalités sont encore plus tranchantes : les pays européens de l'OTAN sont à eux seuls largement plus riches et plus peuplés que l'ensemble du Pacte de Varsovie (40). Ainsi, tant d'un point de vue militaire qu'économique, ni l'URSS, ni l'alliance qu'elle domine, ne peuvent raisonnablement prétendre dans un avenir proche étendre leur hégémonie au monde entier. Car, comme nous l'avons vu plus haut, non seulement elle ne dispose pas des moyens expéditionnaires et aéroportés suffisants pour s'imposer mais surtout parce que ses capacités globales de production ne lui permettent pas de rivaliser avec les USA dans ce domaine. Si disproportionné que soit l'effort militaire soviétique, l'Armée rouge reste à la mesure des capacités du pays qui privilégie la robustesse plutôt que la sophistication, qui préfère la production massive aux améliorations successives et qui supporte les avaries et les retards plutôt qu'il ne les prévoit. Ainsi, une économie déficiente mais qui n'est pas sans atouts tend à se forger une impressionnante armée qui n'est pas sans lacune.

LAISSEZ-LES VIVRE !

La question qui se pose à ce stade de l'entreprise est la suivante : comment un pays accablé de tous les maux — expansionisme insatiable, développement militaire agressif, échec économique général — peut-il encore survivre sans éclater ou se décomposer ? L'efficacité de la répression et la pesanteur extrême du parti — dont le rôle normalisateur est indéniable — sont à eux seuls impuissants à expliquer cette longévité dans l'échec permanent.

Besançon avance une fois de plus une interprétation sans appel : « Aujourd'hui, avec leurs partenaires européens et japonais, ils (les Etats-Unis) tiennent (l'URSS) à bout de bras, à tout le moins en symbiose permanente et organisée avec les économies de type soviétique » (41). Il précise : « L'URSS fournit les canons et l'Occident le beurre. Depuis vingt ans, l'Occident livre à l'URSS des produits alimentaires, des usines modernes, des machines et de la technologie de pointe » (42). C'est la troisième étape indispensable dans la course visant à dénaturer le système. *La viabilité du régime est tout simplement rendue impossible — comble d'ironie — sans l'aide du capitalisme.*

Ici encore, les déclarations péremptoires ne résistent pas à la première analyse. Le total des importations soviétiques en provenance des pays capitalistes développés s'élevait à 26,9 milliards de dollars en 1981 soit 2,2 % du PNB. Chiffre dérisoire au niveau de la dépendance qu'il engendre notamment au regard des importations des Etats-Unis eux-mêmes en provenance des autres pays occidentaux : 124,9 milliards de dollars soit 4,3 % de leur PNB. Si on s'intéresse au cours de la même année à la France, elle dépend pour un équivalent de 9,6 % de son PNB (54,9 milliards de dollars) des seuls pays de la CEE qui lui four-

nissent des marchandises. Quant à la Belgique, les chiffres montent à 12 % (11,7 milliards de dollars) uniquement vis-à-vis de la RFA (43). Où est dès lors la « symbiose permanente » entre l'URSS et l'Occident ? Et comment surtout faut-il qualifier la densité des rapports entre pays occidentaux ? D'autre part, s'il est vrai que l'alimentation, les machines, les équipements et les produits finis constituent le principal des importations soviétiques en provenance de l'Ouest, elles ne constituent bien souvent qu'un appoint — souvent appréciable, toujours indispensable — pour compléter la production domestique. Les 10 milliards de dollars de machines et d'équipements importés en 1981 ne représentent que 2,4 % de la formation brute annuelle de capital fixe et moins de 0,8 % du PNB. Quant aux fameuses technologies de pointe, elles représentent 1 % du déjà modeste total des importations (44).

Les fournitures les plus considérables en provenance de l'Ouest sont alimentaires quoique leur importance varie très fort d'année en année. Au cours de la dernière décade, la production de céréales a oscillé entre 175 et 235 millions de tonnes (45), avec des amplitudes atteignant parfois 20 % d'une récolte à l'autre. Pour contrecarrer cette pénurie endémique — où des conditions climatiques déplorables s'ajoutent parfois au manque d'engrais, à la défaillance des transports et aux trop maigres capacités de stockage — les Soviétiques n'ont jamais importé plus de 18 % de leur production céréalière totale (46). Une part importante certes, inquiétante même si l'on songe qu'elle représente 16 % de tout le blé et 22 % de toutes les céréales exportables du monde. Mais est-elle si démesurée pour justifier qu'on déclare : « L'URSS fournit les canons et l'Occident le beurre » ?

Enfin le mythe de la dette extérieure soviétique considérable doit être fortement relativisé. Avec 11,4 milliards de dollars en 1982 (soit 1 % du PNB), elle représentait moins de la moitié de la dette polonaise (18,6 % de leur PNB) et un quart de celle du Mexique (24,7 % du PNB). Or ces deux derniers pays — les plus souvent cités — sont encore bien moins endettés que certains pays occidentaux vis-à-vis de leurs propres banques (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France...). Dans ces conditions, ne semble-t-il pas plus réaliste de conclure que les banques américaines — et dans une moindre mesure européennes et japonaises — tiennent principalement les pays occidentaux eux-mêmes et le tiers monde « à bout de bras », puis de plus en plus l'Europe de l'Est, et l'URSS moins que tous les autres ? Mais non, palabres que tout cela ! L'air stérile pour experts en mal de chicaneries ! Elleinstein, sans l'ombre d'une démonstration, a déjà tranché. C'est tout le régime qui est disqualifié : « L'URSS n'est pas capitaliste. Si elle l'était, son économie fonctionnerait mieux et elle aurait *certainement* résolu nombre de problèmes économiques qui continuent à se poser chez elle et sans doute à s'aggraver » (47).

POLÉMIQUE ET DÉFOULEMENT

En définitive, de toutes les citations que nous avons passées en revue se dégage une véritable technique polémique développée à l'extrême, sauf peut-être chez d'Encausse qui garde un sens plus aigu de la mesure. Les auteurs basent leur analyse sur toute une série de phénomènes réels et connus qu'ils amplifient de façon démesurée :

l'essor remarquable de tous les secteurs de l'armée suffit à métamorphoser la société soviétique en « stratocratie », ses besoins technologiques, alimentaires et financiers en font la sangsue du capitalisme et son irréprouvable volonté d'accéder au rang de grande puissance ne cache que son désir de conquérir le monde. Le lecteur se heurte à des affirmations brièvement étayées qui remplacent systématiquement les nombreuses inconnues de la société soviétique par des certitudes construites de toute pièce ou par la généralisation d'évidences partielles. Partout le résultat est identique : la réalité est remodelée pour appuyer un schéma préexistant, une volonté opiniâtre de décréter, de matraquer, d'imposer des conclusions à sens unique. Par exemple, citer — comme c'est souvent le cas — Marx ou Lénine et leurs contemporains pour dénoncer la persistance actuelle de certaines caractéristiques idéologiques en URSS est aussi caricatural que faire appel à Adam Smith ou à Danton pour justifier le développement des multinationales. De même discréditer le régime par des rapprochements péjoratifs relève plus du règlement de compte que de l'analyse comparative « L'histoire est déjà riche de plusieurs candidats à l'hégémonie mondiale : Attila, Genghis Khan, Napoléon, Hitler... Tous ont échoué, tous échoueront, la Nomenklatura comme les autres » (48).

Dans cet attirail de convictions bien arrêtées, le recours systématique aux locutions radicales, aux adverbes intransigeants et aux superlatifs intraitables trahit un mépris constant de la nuance (voir passages soulignés dans les citations). Chez Castoriadis, le dédain n'épargne pas plus les intellectuels trop consciencieux. Après avoir brossé — le mot est faible — 35 ans de politique extérieure soviétique en trois pages, il conclut : « Voilà la forêt. Le soin de détailler le feuillage des arbres qui la composent peut être laissé aux historiens, aux spécialistes, aux imbéciles et aux sycophantes du Kremlin — quatre classes certes distinctes, mais dont l'intersection n'est pas nécessairement vide » (49).

Ainsi, le soviétologue moderne semble prisonnier d'un système où l'exploration fine et contradictoire n'attire au mieux que la considération des spécialistes. Tandis que des certitudes grossières et radicales assurent le succès en librairie. Entre ces deux sous-ensembles — dont l'intersection, elle, est trop souvent vide, les Voslensky, les Castoriadis, les Besançon et consorts ont choisi la célébrité éphémère du best-seller.

Cependant, la dernière étape de nos experts en diatribes se passe de tout raisonnement — fut-il polémique : *c'est l'affirmation axiomatique de l'immobilisme total du régime puis la négation pure et simple de la rupture révolutionnaire*. Voici le feu d'artifice. Castoriadis : « Une seule chose (a changé depuis Staline) : la terreur (...) A part cela, rien » (50). Besançon : « Le régime soviétique a été construit par Lénine pour ne pas changer (...) En régime communiste, l'impersonnalité est la règle et constitue un progrès » (51). Voslensky : « L'Etat nomenklaturiste, dont les tenants clamaient bien haut lors de sa création qu'il allait rompre définitivement avec l'ensemble de la politique de la Russie tsariste, ne fait en réalité que poursuivre avec opiniâtreté la politique expansionniste des Tsars » (52). Besançon encore : « Le parti de Lénine (...) est arrivé au pouvoir parce que des pénuries temporaires avaient soulevé la population de Moscou et de Petrograd » (53).

Sur de telles bases, peuvent désormais se développer les allégations les plus inouïes, les accusations les plus fausses, les sentiments les plus haineux. De l'URSS ne subsiste que le spectre. Voilà son anatomie. « (...) la Russie est un pays immensément riche. Mais qui a toujours été gouverné de façon misérable : d'abord les princes et les boyards, puis les Tsars et les nobles, et aujourd'hui les Secrétaires généraux et la Nomenklatura » (54). « Tout ce que nous pouvons raisonnablement souhaiter des dirigeants soviétiques, c'est qu'ils n'aient pas trop de savoir-faire. (...) Dans ses dernières années, Brejnev, de ce point de vue, était très bien » (55). « Jamais sans doute dans l'histoire, et je le dis en pesant mes mots, un régime n'a fait preuve de tant d'hypocrisie et de sornioiserie » (56). « La société qu'ils ont érigée est en opposition encore plus flagrante que le système capitaliste avec l'idéal communiste » (57). « (...) Le principe premier de la construction du socialisme aboutit progressivement à la destruction de tous les biens et de tous les hommes » (58).

Arrêtons ici ce qui ressemble plus au dévouement qu'au réquisitoire et reconnaissons qu'aujourd'hui, la kremlinologie a été supplantée par une nouvelle discipline : la soviétophagie.

(1) Par Richard Löwenthal. Ed. Calman-Levy, 1964.

(2) Par le colonel (e.r.) Michel Garder, président du Cercle d'études de stratégie totale (C.E.S.T.E.). Ed. La Table Ronde, 1965.

(3) Par Andréï Amalrik. Ed. Hachette, Collection Inédit.

(4) Par Emmanuel Todd, chroniqueur au Monde. Ed. Robert Laffont, 1976.

(5) In Hélène Carrère d'Encausse : « L'empire éclaté, la révolte des nations en URSS », Flammarion 1978, p. 9.

(6) idem p. 274.

(7) idem p. 274.

(8) idem p. 270.

(9) In Hélène Carrère d'Encausse : « Le pouvoir confisqué, gouvernants et gouvernés en URSS », Flammarion 1980, p. 187.

(10) Voslensky arrive largement en tête avec plus de 100.000 exemplaires pour « La Nomenklatura » (Belfond, 1980) rééditée en livres de poche (Hachette) vendus à leur tour à 115.000 exemplaires. Suivent C. Castoriadis (« Devant la guerre », Fayard 1981) et Alain Besançon (« Anatomie d'un spectre », Calman-Lévy, 1981) avec environ 20.000 exemplaires chacun, ce qui reste un très bon « score » en sciences humaines. La plupart de ces ouvrages sont traduits en plusieurs langues.

(11) In Cornelius Castoriadis, « Devant la guerre; les réalités ». Ed. Fayard 1981, p. 105.

(12) In Michael Voslensky, « La Nomenklatura; les privilégiés en URSS ». Ed. Le livre de poche, 1981, p. 469.

(13) Bien que la situation évolue constamment, les forces nucléaires de théâtre soviétiques à courte portée (SRTNF : de 0 à 100 km environ) basées à terre sont essentiellement constituées de vieux missiles « Frog » (1965) en cours de remplacement par des SS-21 (1978). Leur nombre varie entre 400 et 600 unités selon les sources. Or l'OTAN, pauvre en missiles sol-sol de ce type, déploie plutôt de l'artillerie — dont le Pacte de Varsovie est pratiquement dépourvu. Il s'agit de 1.875 à 2.300 obusiers M-110 (203 mm) et M-109 (155 mm) pouvant tirer chacun un grand nombre de charges. Certaines sources mentionnent aussi 3.000 grenades d'artillerie de 1 kt et 300 mines nucléaires de démolition. Pour davantage de renseignements, consulter :

- « The Military Balance 1983-84 », IISS, pp. 118 à 123.
- « Course aux armements, contrôle des armements », traduction française de l'Annuaire de poche 1983 du SIPRI in Gyroscope n° 4-5, Groupe de recherche et d'information sur la paix, Bruxelles, pp. 35 à 39.
- « La guerre mondiale malgré nous ? » par Dieter S. Lutz, Maspéro 1983, pp. 55 à 81.
- « Demain la guerre ? » ARESPA, Editions ouvrières 1981, p. 206.
- (14) In « Course aux armements et contrôle des armements », GRIP, op. cit. p. 80-81. Voir aussi Dieter Lutz, op. cit. p. 292.
- (15) In Jean Labayle-Couhat : « Flottes de combat 1983 » pp. XXIV et p. XXV.
- (16) En effet la France et l'Angleterre, coalisées contre l'Allemagne possédaient 3.267 avions contre 3.959 pour le Troisième Reich. Au niveau des chasseurs, les Alliés avaient même l'avantage sur le papier : 1.420 contre 1.264 (malheureusement, seuls 690 chasseurs et 1.120 autres appareils étaient en France en juin 1940). Au niveau des blindés présents en France en 1940 le rapport des forces était encore plus défavorable à Hitler : 4.100 contre 2.574 (dont aucun char de plus de 20 tonnes, alors que les Alliés en alignaient 330). Pour plus d'informations voir Jacques Sapir « Comment apprécier la menace soviétique ? » in « Eviter la guerre ? », Ouvrage Collectif, Maspéro, 1983, pp. 52-53.
- (17) In Hélène Carrère d'Encausse, « Histoire d'un malentendu », préface de « Après la détente » un dossier de la revue « Politique internationale ». Ouvrage Collectif. Ed. Hachette, Collection Pluriel, 1982, p. 23.
- (18) In Michael Voslensky, op. cit. p. 494.
- (19) In « L'état du monde 1982 » Annuaire économique et géopolitique mondial sous la direction de F. Gèze, A. Valladão et Y. Lacoste. Ed. Maspéro 1982, p. 320.
- (20) C'est-à-dire les 7 pays du Pacte de Varsovie, Cuba, le Laos, la Mongolie et le Vietnam.
- (21) C'est-à-dire l'Ethiopie, la Guinée, le Bénin, Madagascar, le Congo, la Tanzanie, l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, Sao-Tome, l'Algérie, la Syrie, le Sud-Yémen, la Libye, l'Afghanistan, la Birmanie et le Nicaragua. Peut-être faudra-t-il y ajouter le Ghana et Surinam.
- (22) In « L'URSS et l'Afrique : de la détente à la "guerre fraîche" ? » dans « Après la détente », op. cit. p. 122.
- (23) In « Histoire d'un malentendu », op. cit. p. 28.
- (24) idem p. 23.
- (25) In Michael Voslensky, op. cit., préface de Jean Elleinstein p. 25.
- (26) In « Histoire d'un malentendu », op. cit. p. 28.
- (27) op. cit. p. 107.
- (28) In « L'état du monde », op. cit. p. 113.
- (29) In Leonard Silk, « Some Andropov Economic Revisions Getting Chernenko off to Fast Start » in International Herald Tribune 18-19/02/1984, p. 7.
- (30) op. cit. p. 110. La citation de Richard Pipes se trouve dans l'International Herald Tribune du 29/01/81.
- (31) In Gertrude Schroeder, « Soviet economy toward the year 2000 », ouvrage collectif, Allan & Unwin, Londres 1983, p. 313.
- (32) op. cit. p. 106.
- (33) In « La poule aux œufs d'or ». Interview d'Alain Besançon dans l'hebdomadaire « Pourquoi pas ? », 02/04/81, p. 31.
- (34) idem, p. 31.
- (35) En 1982, il s'agissait de 17,05 milliards de roubles; in « The military Balance 1983-84 », IISS, Londres, p. 13.
- (36) Pour l'année 1980, la plus récente où de nombreux chiffres sont comparables, le SIPRI estime les dépenses soviétiques à 131,5 milliards de dollars (à prix courant). Ce chiffre rejoint celui de l'annuaire Ruth Leger-Sivard : 130 milliards de dollars. En revanche, la CIA obtient des résultats variables selon la

démarche adoptée : la méthode budgétaire (prise en compte de sommes dissimulées sous d'autres rubriques du budget de l'Etat) aboutit à une fourchette de 62 à 79 milliards de roubles (soit, au cours officiel de l'époque, 90 à 114,5 milliards de dollars) alors que la méthode dite « Building Blocs » (reconstitution annuelle des dépenses militaires soviétiques sur base des coûts de production et des salaires américains) donne une évaluation de 175 milliards de dollars à prix constants 1979). L'Agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement va même jusqu'à 188 milliards de dollars (à prix constants 1979) et 207,4 à prix courants.

Pour la même année, à prix courants, les dépenses de défense américaines s'élevaient entre 115 (CIA) et 143,9 milliards de dollars (SIPRI).

Chiffres tirés de :

- « Course aux armements et contrôle des armements », op. cit. p. 161;
- « The Military Balance », op. cit. p. 13;
- « World Military and Social Expenditures 1983 » by Ruth Leger Sivard, Washington D.C., p. 33;
- « World Military Expenditures and Arms Transfers 1971-1980 » ACDA, Washington D.C., p. 66.
- « Soviet and US Defense Activities, 1971-80 : A Dollar Cost Comparison », National Foreign Assessment Center, janvier 1981, p. 1.

Pour le taux de change du rouble en dollar, en 1980, voir J.M. Collins : « US - Soviet Military Balance; Concept and capabilities 1960-1980 ». McGraw - Hill Publications C°, 1980, p. 86-87.

(37) Voir Xavier Zeebroek : « Liban, qui a peur des Soviétiques ? » in Gyroscopie n° 2, décembre 1982, Groupe de recherche et d'information sur la paix (GRIP), pp. 3 à 14.

(38) Voir Franklyn D. Holzmann, « Soviet Military Spending : Assessing the Numbers Game » in International Security, printemps 82, Harvard, pp. 78 à 101. Et aussi sur le même auteur : « La surestimation des dépenses militaires soviétiques par la CIA » in « Stratégie et défense » mensuel, février 1980, Paris, p. 37. La CIA avait subitement en 1975 doublé son estimation finale du fait de la révision de son système de calcul. Dans le même ordre d'idées, un récent rapport de l'OTAN a estimé que les dépenses militaires de l'URSS n'ont augmenté que de 2,5 % par an depuis 1976, alors qu'un an auparavant, une autre étude du même organisme indiquait une croissance de 4 % entre 1970 et 1982; in Le Monde, 01/02/84, p. 4.

(39) op. cit. p. 68.

(40) La somme des populations des 13 pays européens de l'OTAN (sans les Etats-Unis, le Canada et l'Islande) était d'environ 442 millions d'habitants en 1981 contre 379 millions pour tout le Pacte de Varsovie. La comparaison des PNB donne 2.725,5 milliards de dollars pour l'OTAN contre 1.676,4 milliards au PDV (soit 61,5 % de l'OTAN). Chiffres obtenus à partir de « L'état du monde 1982 ».

(41) op. cit. p. 33.

(42) idem p. 33.

(43) In « L'état du monde », op. cit. pp. 107 à 446 (même source pour la plupart des chiffres qui suivent).

(44) In E.S. Kirschen, « Commerce Est-Ouest, les sanctions sont-elles efficaces ? » in Le Soir 26/08/83, supplément « l'économie aujourd'hui », p. A. Bruxelles.

(45) Sauf pour la récolte catastrophique de 1975 : 140 millions de tonnes seulement; in Theodor Winkler, « L'empire chancelant : les problèmes de l'URSS dans les années 80 » in Revue Internationale de Défense, 1982, série spéciale n° 16, p. 244. Genève.

(46) Les importations de céréales sont estimées à :

- 45 millions de tonnes pour 1981-82
- 33,5 millions de tonnes pour 1982-83
- 28,5 millions de tonnes pour 1983-84

— Voir in « Strategic Survey 82-83 », International Institute for Strategic Studies (IISS), Londres p. 43-44. Ainsi que Jacques Grall, « L'URSS après Andropov; agriculture : la stagnation » in Le Monde, 14/02/84.

(47) op. cit. p. 16.

(48) In Michael Voslensky, op. cit. p. 497.

(49) op. cit. p. 105-106.

(50) op. cit. p. 106.

(51) In « Moscou : avant la succession », l'Express, 25/11/83, p. 57.

(52) op. cit. p. 455.

(53) In « La poule aux œufs d'or », op. cit. p. 32.

(54) In Michael Voslensky, op. cit. p. 505.

(55) In Alain Besançon, « La poule aux œufs d'or », op. cit. p. 31.

(56) In Jean Elleinstein, préface à Michael Voslensky, op. cit. p. 25.

(57) In Michael Voslensky, op. cit. p. 488.

(58) In Alain Besançon, « Moscou : avant la succession », op. cit. p. 57.

Réflexions sur l'Etat et le pouvoir

Erratum

L'étude de Jacques Nagels parue dans la précédente livraison des CM sous le titre « Réflexions sur l'Etat et le pouvoir » comporte page 26, alinéa 3, une erreur qui dénature le sens de la phrase. Nous nous en excusons.

A partir de la ligne 22, il faut lire :

« Cette fonction première, les organisations se réclamant de la classe ouvrière continuent à l'assumer. Insuffisamment, parce qu'elles ne contribuent pas à la diffusion d'une idéologie révolutionnaire au sein des masses; insuffisamment parce qu'elles n'arrivent pas à surmonter les divisions accrues de la classe ouvrière ...; insuffisamment parce qu'elles n'ont pas la capacité d'organiser les relais entre les luttes sur le terrain et les instances politiques; insuffisamment parce qu'elles ne prennent en compte ni les aspirations nouvelles des jeunes, des intellectuels, des fameuses « forces de la culture », ni celles des couches sociales objectivement alliées de la classe ouvrière; insuffisamment, parce qu'elles n'insèrent pas systématiquement les revendications ponctuelles dans une alternative globale qui favorise la transformation des luttes défensives en combat offensif. »

Théâtre-action pourquoi ? comment ?

Un phénomène nouveau, qui paraît spécifiquement wallon, s'affirme dans le champ de la pratique théâtrale : le Théâtre-action. Il apporte une réponse nouvelle à une problématique ancienne, située entre

- l'agir politiquement grâce à l'art;
- l'agir sur la diffusion de l'art.

Le Théâtre-action prend en compte l'histoire du théâtre, l'histoire de la démocratisation culturelle et l'histoire de la Wallonie, pour proposer une pratique dépassant un certain nombre de contradictions.

Plusieurs militants, engagés dans cette pratique théâtrale, ont débattu autour du micro des CM des modalités de leur démarche et de ses enjeux.

Il s'agit de

- *Marie-Lise Bailly*, du Théâtre de la Communauté
- *Pol Biot*, du Théâtre du Campus
- *Jean Delval*, du Théâtre des Rues
- *Philippe Demoulin*, de la Compagnie du Brocoli
- *Nicola Donato*
- *Georget Mourin*
- *Henri Pirotte*, du Théâtre de la Communauté
- *Francis d'Ostuni* et
- *Claude Santerre* du Mouvement de la Renaissance
- *Jean-Louis Collinet* était excusé.

Voici la relation synthétique de cet échange de vues. Des initiales indiquent, en marge du texte, la paternité (sans frontière rigoureuse) des propos.

Comment définir le Théâtre-action ?

Il est utile d'indiquer d'abord ce qu'il n'est pas, dans la mesure où ces caractéristiques négatives résultent de choix délibérés, voire de ruptures.

NI L'INSTRUCTION, NI LE DIVERTISSEMENT

Le T-A est en rupture avec le théâtre dit populaire fondé sur un projet de démocratisation de la culture. Ce projet est celui qui, apparemment, résulte des politiques théâtrales menées depuis la fin de la seconde guerre mondiale par les pouvoirs publics. Il y a une croyance très éclairée qui fait penser que l'on peut élever le niveau culturel de la population simplement en lui offrant, à des prix que l'on considère comme modiques, des représentations intelligentes des Belles Œuvres Théâtrales. Cette forme de pensée n'est pas spécialement conservatrice. Elle est solidement ancrée aussi dans la plupart des esprits progressistes. Or, les limites de cette conception apparaissent clairement : quels que soient les moyens financiers dont il dispose et quels que soient par ailleurs les succès engrangés, la plus grande partie de la population reste *non-public*, parce que ce théâtre lui est étranger, que les gens ne s'y reconnaissent pas.

Ainsi s'institue un immobilisme, une difficulté de varier les genres proposés, une tendance à suivre l'actualité esthétique, une propension à combler les vœux du sacro-saint « grand public », qui n'est cependant qu'une infime portion de la population. D'où la reproduction des pratiques théâtrales conventionnelles. En quelque sorte, du « Au théâtre ce soir » aérodynamique.

C'est un double échec. D'abord au niveau du non-public, ensuite au niveau de l'inventivité, de la création théâtrale.

HP

Parmi ceux qui constatent ces limites, figurent les pratiquants du T-A, qui ne se préoccupent pas d'attirer dans les salles de spectacle un nombre accru de gens, semblables à ceux qui les fréquentent déjà, mais qui s'intéressent à une autre pratique théâtrale, pour toucher d'autres gens, et autrement. A la démocratisation de la culture s'oppose une action pour développer la démocratie sur le plan culturel.

En 1968, les étudiants ne luttaient pas pour une démocratisation de l'enseignement, ils voulaient un autre enseignement. De la même manière, rendre résolument populaire le théâtre uniquement par la vision de spectacles conçus dans les règles de l'art par des comédiens professionnels, célèbres ou obscurs, apparaît comme un objectif illusoire. De fait, l'image du théâtre qui a le plus souvent cours dans la classe ouvrière est celle que donne la télévision avec l'émission « Au Théâtre ce soir ». Il faut en conclure que, malgré tous les efforts de démocratisation, l'immense majorité de la classe ouvrière ne se rend pas au théâtre. Tout au plus est-elle disposée à recevoir, à domicile, la représentation théâtrale privilégiée de la bourgeoisie. Le délasserment, apparemment anecdotique, qui donne pourtant à voir, le plus souvent, des aventures amoureuses exaltantes, des vies oisives et confortables, des mobiliers bon chic bon genre. Enfin, toute la panoplie de « Ah, si cela pouvait m'arriver, à moi... (ici, gros soupir) ».

JD

Le phénomène théâtral est doté d'une curieuse matérialité sociale : aller au spectacle est perçu comme un divertissement (le plus souvent bruxellois, d'ailleurs), du genre « On sort ce soir ». Ainsi, cet extraordinaire potentiel de communication entre les hommes est maintenu à la frange de la vie sociale. Il s'en échappe. Il est carapaçonné dans la futilité. Comme les contes de fées, il est rempli de princes charmants et de princesses pulpeuses. Et comme ces personnages sont incarnés par des personnes que l'on appelle vedettes — donc elles aussi princes et princesses inaccessibles — le tour est joué, le fait théâtral est purement irréel, totalement mythique. Le T-A entend au contraire l'intégrer dans le reste du social, lui donner une importance aussi réelle que par exemple la productivité. Cela nécessite un autre type de (re)prendre la parole que les chapes sociales, économiques et culturelles leur ont pratiquement ôtée, et qui se retrouvent acteurs, créateurs et diffuseurs de leurs propres utopies.

PB

S'il affecte des formes variables, le T-A a pour caractéristique d'être tout à la fois théâtre et action, le travail théâtral étant un outil au service de l'action, un instrument pour réfléchir ensemble, pour rendre aux gens leur pouvoir imaginaire au travers de leur pouvoir d'agir. Au théâtre du Campus, la collaboration avec un groupe est déterminée par l'action que mène ce groupe et par le type de personnes auxquelles il s'adresse.

Dire tout cela, parler d'ancrage, c'est souligner à quel point est exclu tout recours au « parachutage », à l'irréalisme. Il faut certainement être reconnu comme artiste, c'est-à-dire, comme travailleur qualifié, mais il faut l'être aussi en tant qu'individu qui prend parti et qui pose des actes dans d'autres secteurs de la vie sociale. Cet engagement paraît être une prémisses indispensable pour une pratique du T-A solidement implantée et conçue à long terme.

... NI AGIT-PROP

Mais le Théâtre-action se définit aussi par une rupture vis-à-vis de l'Agit-Prop, laquelle met en forme théâtrale une analyse politique venue « d'en haut », élaborée ailleurs par des spécialistes de la politique. Rien de pareil pour le T-A, qui refuse toute ligne préétablie et n'accepte pas d'asséner des slogans. L'analyse politique — car il y en a une — est ici le fruit d'une recherche et d'une expérience collectives. C'est assurément beaucoup plus difficile. Cela exige une insertion dans les réalités — que ce soit du Borinage pour le Théâtre des Rues, des jeunes travailleurs et sans-emplois Wallons et immigrés pour le Mouvement de la Renaissance à Liège...

JD

Au lieu d'asséner des « vérités », le T-A réalise une pratique collective d'où se dégagent, s'amorcent des questions. En ce sens, la « vérité » n'est plus extérieure, ni intérieure, mais dialectique. La vérité dialectique étant constituée des certitudes ou des hypothèses qu'un groupe de personnes s'est forgé collectivement, dans un moment donné; certitudes ou hypothèses qu'il est prêt à assurer et à défendre pour une période indéterminée.

Encore une fois, les modalités peuvent varier d'une compagnie à l'autre, mais elles ont en commun de travailler avec les gens, de les aider à s'exprimer, à improviser, à faire des montages à partir de débats.

UNE RÉÉDITION DES « JEUNES THÉÂTRES » ?

Dans les années septante, des compagnies qui se donnaient le nom de Jeune Théâtre recherchaient aussi un autre public, une autre pratique théâtrale, d'autres lieux théâtraux. Ce que met en œuvre le T-A aujourd'hui n'est-il que la réédition de ces tentatives de hier ?

ND

Non. Sans doute y-a-t-il des similitudes entre les deux démarches, toutes deux en rupture avec la fameuse « démocratisation de la culture ». Tout indique cependant, qu'actuellement, la plupart des Jeunes Compagnies ont renoncé à situer leur pratique théâtrale dans le cadre d'une réflexion entre démocratie et culture. La volonté d'une rupture avec l'institution théâtrale traditionnelle est demeurée, mais elle s'exprime désormais, principalement, par un souci de modernité, de sophistication visuelle et d'hyper-professionalisme technologique. Il y a cependant des similitudes entre les difficultés financières du JT et du T-A — précisément en raison de cette option, de cette rupture. Ce qui distingue néanmoins le T-A du JT, c'est son travail avec les groupes, avec les gens, qu'il entraîne dans la création théâtrale en faisant progresser la démocratie. Le statut social des travailleurs du T-A est donc différent de celui des comédiens du JT. Du reste, il est assez significatif qu'on ne parle pas des « comédiens » du T-A, qu'eux-mêmes ne se qualifient pas ainsi mais choisiraient plutôt le titre de comédiens-animateurs et le statut de travailleurs socio-culturels.

En Belgique, à l'exception de quelques « vedettes » (avant tout des directeurs, des metteurs en scènes et quelques acteurs), le statut social de *tous* les professionnels du théâtre est globalement le même, dans toutes les entreprises théâtrales, y compris celles du théâtre-action. Tous sont les « employés » d'entreprises de *droit privé* subventionnées par l'Etat. Ils sont des difficultés immenses à faire prévaloir des acquis sociaux du secteur privé ou du secteur public. Les travailleurs permanents du T-A ont un avantage sur bien des comédiens : ils disposent d'un contrat d'emploi conclu

pour une durée indéterminée. Ils sont donc relativement à l'abri du chômage. C'est au sujet du volume de l'emploi, qui est directement lié au volume des subventions, que ça ne va pas. Et dans les cas où il y a insuffisance de main d'œuvre, on recourt à des prestations journalières qui défient toutes les revendications de réduction du temps de travail. Cette contradiction est d'autant plus facile à installer qu'il existe une conscience militante dans le chef des travailleurs. Outre que cet état de fait est déplorable dans l'instant, il est épuisant à terme. Même dans les groupes de théâtre-action, une des façons de remédier au sous-emploi est de recourir aux sous-statuts, quelles que soient les dispositions philosophiques à cet égard.

PAUVRETÉ OUI ? PAUVRETÉ NON ?

CS

Au yeux de certains, le Théâtre-action apparaît comme *un théâtre pauvre*. Mais le T-A n'a pas choisi d'être pauvre. Ce n'est pas lui qui a décidé que du poste du budget de la Communauté française dévolu aux activités théâtrales, il ne recueillerait que plus ou moins 20 millions. Cette pauvreté — qui a l'avantage d'assurer une grande et nécessaire mobilité (légèreté de l'infrastructure) n'est d'ailleurs pas réservée au seul T-A. Mais il est vrai que bien des gens (pas méchants du tout) trouvent « sympathique » qu'on fasse du théâtre avec deux bouts de carton et quelques ficelles dans une arrière-salle de café. Pour ceux qui, par exemple à la Renaissance, ont besoin d'une sono de 500.000 F mais ne peuvent s'en offrir qu'une de 50.000 F, la pauvreté n'est pas sympathique. Ça n'aide pas. Et c'est injuste de surcroît puisque le gros des subventions va à des activités théâtrales dont le caractère « populaire » est limité (*). Alors que la présence sur le terrain des luttes, ainsi que l'insertion réelle dans les milieux sociaux peu enclins à la pratique culturelle, confèrent un caractère éminemment populaire au T-A. Alors que celui-ci s'acharne à faire émerger la création — dont par ailleurs on reconnaît la plus grande nécessité, précisément en période de mutation sociale et économique — provenant de la plus grande partie possible de la classe dominée.

MLB

Là où le T-A n'est certainement pas pauvre, c'est en inventivité. Non pas que l'inventivité jaillisse comme un geyser. La plupart des gens n'ont pas d'entraînement à la prise de parole. S'exprimer est le plus souvent un exercice inhabituel ou périlleux. Ils s'en tiennent à l'idée de la démocratie par délégation et s'en remettent à ceux qui savent mieux, qui pensent mieux, qui parlent mieux.

(*) Le ministre-président de la Communauté française, Philippe Moureaux, rappelait lors d'un déjeuner de presse au Château de La Hulpe (le 30/4/84) que le TN est « un très gros morceau dans les investissements de la Communauté ».

PB

Cela, c'est inscrit sur les fronts. Le rôle du T-A, c'est d'entraîner dans un voyage derrière la tête, là où subsistent, aussi étouffés soient-ils, l'appétit d'inventer et le plaisir de s'aventurer. Dès lors, il s'agit pour les comédiens-animateurs professionnels d'être à l'écoute de ce qui se dit dans les ateliers et cette écoute doit être très attentive, car il y a des mots qui ne sont prononcés qu'une fois. Si on les laisse échapper, ils sont perdus. Les gens ont tellement l'habitude d'écraser leur parole, qu'ils décideront que cette parole-là n'avait pas plus d'importance que d'autres. Et ils se tairont encore un peu plus.

Ph D

Il importe donc de positiver les paroles qui servent le projet, et par là de libérer les audaces individuelles en exposant clairement que le développement de ces audaces est directement dépendant du degré de démocratie qui gouverne le groupe... Développer l'imaginaire, le faire affleurer n'ont rien d'automatique, loin s'en faut. Tout l'environnement social et sans doute l'histoire pèsent sur la prise de parole et sur la créativité. S'il n'y a pas d'automatisme, il n'y a pas de moules dans lesquels les animateurs puissent se couler, il n'y a pas de pédagogie formelle sur laquelle ils puissent se reposer. Il y a seulement les collectivités et les individus qui les composent, multiples, mouvants, évolutifs. C'est cela que les comédiens-animateurs doivent pouvoir percevoir, suivre et comprendre et surtout amener à percevoir et comprendre. Il arrive que les activités d'ateliers soient organisées dans le cadre de cycle de formation pour délégués syndicaux, à la demande d'une organisation syndicale. Il arrive que le seul lien entre participants à l'atelier soit leur appartenance à telle structure syndicale et que se retrouve côte à côte, par exemple des délégués d'une moyenne entreprise métallurgique, des délégués de grands magasins, des agents communaux. Dans la mesure où aucune action concrète ne les unit, il sera plus difficile de susciter la créativité du groupe.

CS

C'est pourquoi il apparaît que le travail du Théâtre-action est plus fécond quand il y a conflit, insatisfaction ou pénalisation. Et on sait que ce type de situations ne manquent pas. Dès lors que l'équipe du T-A est insérée dans la réalité sociale de la région, elle connaît et vit ces situations. Qu'elle soit invitée à intervenir ou qu'elle intervienne « naturellement », a assez peu d'importance : elle fait partie du paysage et joue son rôle. Dans tous ces cas-là, l'expérience générale montre que l'inventivité est très réelle. Les gens ont des idées originales, extra-ordinaires, qui n'auraient sans doute pas émergé si le T-A n'était pas à l'écoute vigilante des gens et si les professionnels ne se donnaient pas pour mission de « capter » ces idées et ces images pour les valoriser, pour les replacer dans un contexte global; pour renforcer le phénomène de la conversation. Et même si au

moment du spectacle public, quelqu'un dit mal son texte, c'est beaucoup moins important que ce qui se sera passé au cours du travail d'atelier.

Exemple de conflit aigu : une grève avec occupation d'usine. Il est possible en pareil cas de rassembler 300 personnes vibrantes pour un spectacle, personnes qui ne sont jamais allées au théâtre. L'expérience montre que s'il est vrai que les gens n'arrivent pas à exprimer leur réalité — et n'arrivent pas toujours à la comprendre — dans pareille situation de crise, des soupapes sautent soudain et les gens s'expriment.

Cela ne signifie nullement que le T-A n'intervienne que dans les grèves, que dans les luttes d'entreprises, que dans les rapports au travail, que dans les problèmes à dominance économique. Le T-A aborde tout autant, sinon plus, des problématiques sociales permanentes et à dimension universelle : violence, paix, féminisme, immigration, santé, pouvoir d'achat, mémoire ouvrière, droit au logement, etc...

DES SPÉCIFICITÉS

De fait, les formes de T-A sont variables. Georget Mourin par exemple en pratique sans compagnie structurée. Il s'adresse surtout aux enfants, souvent via les écoles. Il est rare qu'une école ou qu'une classe fasse, en tant que telle, appel au T-A. La demande vient plutôt d'une fraction organisée de jeunes, par exemple ceux qui sont sensibilisés au danger de surarmement atomique.

Au travers des jeux d'écriture, Mourin s'efforce de cultiver l'imaginaire des adolescents et de développer ainsi une prise de conscience. Des résultats étonnants ont pu être atteints, la seule condition préalable étant de gagner la confiance des enseignants.

A la Renaissance, il y a certes enracinement dans une sous-région. Mais il s'agit d'autre chose que d'une compagnie de T-A : la Renaissance a choisi de s'appeler « mouvement de jeunes » et met véritablement en mouvement une bonne centaine de jeunes de Flémalle, ouvriers, chômeurs, étudiants. Les rares professionnels du théâtre qui y travaillent partagent avec ces jeunes un certain nombre de choses relevant de la vie quotidienne, ce qui crée entre les uns et les autres des connivences de qualité. Le théâtre est un outil et une expérience collective.

DU CÔTÉ DE LA GESTION

Dans la plupart des compagnies de T-A, on tend à assurer un caractère collégial à toutes les décisions. « Nous avons voulu ce système de décisions collectives. Cela nous distingue des autres groupements théâtraux. Nous le poussons jusqu'à l'utopie ». Cela signifie-t-il que tout le monde fait tout, qu'il n'y a de « spécialistes » d'aucune sorte, ni metteur en scène, ni comédien, ni décorateur ?

A cet égard, les réponses ne sont pas identiques. Oui, à la Renaissance, toutes les fonctions sont fusionnées et tout le monde fait tout. Le mouvement prend son statut d'ASBL très au sérieux : toutes les décisions — financières, culturelles ou d'organisation — sont prises en assemblée générale.

CS Mais convoquer cent personnes est une chose, les faire participer toutes aux débats et aux décisions en est une autre. Même si la volonté de rendre tout le processus collectif est incontestée, il se confirme à ce niveau aussi que la démocratie est un long apprentissage...

JD Au Théâtre des Rues, on tient très fort au système de décisions collectives, mais on considère qu'il peut être utile de se servir des spécificités qui existent, à la condition expresse qu'aucune fonction ne soit figée, définitive. Il faut assurer la réversibilité des fonctions. Néanmoins, la gestion courante des activités de l'ASBL est confiée à un nombre limité de personnes. En l'occurrence, les travailleurs permanents. Ceux-ci détiennent un pouvoir réel, une vision globale sur l'action et la gestion, une force de coordination et de synthèse. Ils sont les premiers informés, ils disposent donc de plus de temps de réflexion, et de plus deviennent les informateurs des autres. Comment faire pour qu'ils ne pèsent pas sur les décisions ? Comment procéder pour que cela n'influe pas négativement sur la dynamique collective ?

HP Au Théâtre de la Communauté, beaucoup de choses ont changé en vingt ans. Au départ, les cinq personnes qui constituaient la compagnie étaient parfaitement interchangeables. Aujourd'hui qu'elles sont vingt, des fonctions spécialisées sont apparues nécessaires. Il y a une secrétaire, un comptable, des régisseurs, un décorateur. Dès lors, la pratique autogestionnaire est faussée et des tensions internes ont surgi, qui pèsent sur le dynamisme créateur de l'équipe. Mais il faut bien voir que la situation financière du Théâtre (notamment en raison du retard apporté au paiement des hommes dues par la Communauté française à l'ASBL) pèse aussi d'un poids très lourd sur la vie du groupe.

Y a-t-il un lien entre système collectif de décision et créativité théâtrale ?

Oui, mais en l'occurrence rien n'est automatique, simple ou linéaire. Dans tout groupe social interviennent des tentations de pouvoir individuel; même avec des motivations très profondes, la démocratie est une conquête permanente. Et le climat d'insécurité créé par la crise rend cette conquête plus difficile encore : même dans la classe ouvrière, une tendance à valoriser le « moi » au détriment du collectif semble s'affirmer, du moins dans certains coins. Il est trop tôt pour pouvoir analyser valablement cette tendance...

UNE FONCTION POLITIQUE

Au total, le Théâtre-action s'assigne, en pratiquant un art, en suscitant la création, en développant la communication, une fonction éminemment politique et activement démocratique.

JD

Que les groupes avec lesquels il fonctionne soient structurés (par exemple FGTB, CSC, Femmes prévoyantes, Vie féminine, Maison des femmes, etc.) ou informels (par exemple : des chômeurs, des étudiants, les habitants d'un quartier) son impact est perceptible pour les personnes qui composent ces groupes, mais il peut l'être aussi pour les organisations elles-mêmes.

Certes, ce n'est pas le T-A qui va assouplir les structures syndicales ou rendre plus offensif un mouvement ouvrier désorienté par la crise. Mais il contribue à modifier le tissu social et culturel d'une région ou sous-région, en mettant en évidence la parole populaire, en aidant à faire reconnaître une culture spécifique et personnelle d'un corps social donné. Il peut même ouvrir dans l'esprit des personnes qui le pratiquent des perspectives d'action sur les lieux et aux moments où se prennent des décisions.

Associer les « non-consommateurs » traditionnels de culture à la production théâtrale, n'est-ce pas un authentique service de démocratie rendu à la population ? Ce service, il est répandu sur l'ensemble de la Communauté française. Il y a acquis une densité, une intensité et une qualité qui progressent. Il rencontre auprès des publics spécifiques auxquels il destine ses travaux, un intérêt croissant. Ce développement est sans commune mesure avec les moyens financiers — même s'ils ont notablement progressé ces deux dernières années — qui sont réservés par l'Exécutif de la Communauté française aux différents groupes de T-A.

ANNEXE 1

Fiches d'identité des compagnies de T-A

COMPAGNIE DU BROCOLI

Issue de la Compagnie du Téléphone, la Compagnie du Brocoli née en 1980, travaillé entre autres selon les techniques d'improvisation et d'échauffement d'Augusto Boal. Elle a réalisé *La clinique en folie* à propos de la fermeture de l'unique clinique de Tubize (50.000 habitants); *H.B.M. que j'aime* qui raconte les débâtres d'un jeune couple cherchant à bâtir, puis acheter, puis louer une habitation sociale, puis une habitation à bon marché (H.B.M.), avec, au terme de sa quête, les multiples problèmes engendrés par ces types de logement; ce spectacle favorisa d'ailleurs l'union des comités de quartiers locaux; *Trois petits doigts et puis s'en vont*, sur les accidents de travail.

Le Brocoli a pratiqué aussi le théâtre d'intervention sur les marchés et devant le tribunal de Tubize. Il anime quatre ateliers-théâtre regroupant des membres de mouvements progressistes chrétiens, des jeunes, des travailleurs immigrés de Braine-le-Comte qui ont produit un spectacle intitulé *Ritorno si, ritorno no*, et enfin des chômeurs de Charleroi ayant réalisé un sketch : *La carte rose*.

COMPAGNIE DU CAMPUS

Crée en 1970, il est issu du Jeune Théâtre de l'Université Libre de Bruxelles. Afin de pénétrer un tout autre public que celui constitué d'intellectuels progressistes qui suivaient ses productions tirées du répertoire engagé (Adamov, Gatti...), sous le nom de Compagnie du Campus, il adapta un spectacle monté avec l'aide de Jean Hustel par des travailleurs d'Alstom-Bull-Belfort. Ce fut *36-72, d'une oppression à l'autre*, intitulée aujourd'hui *36-80*, qui dénonce des conditions d'exploitation quasi identiques pour les travailleurs de 36 et ceux de 80. Ensuite, vint *Import-Export* qui traitait simultanément de la prolétarianisation du paysan belge, dont la production est de plus en plus contrôlée par les multinationales (en amont avec les engrais et en aval sur les marchés) et des enjeux du travail coopératif dans certains pays du tiers monde (en ce qu'il représente une aide technique assortie de vente d'armes).

Puis, à partir d'un travail d'animation ayant pour thème l'ouvrier face à la justice, le Campus a réalisé *Deux poids, deux mesures* ou les tribulations malheureuses d'Alfred, de la maison de correction à l'asile psychiatrique. Son dernier spectacle, intitulé *Ça n'arrive qu'à Toulemonde*, fustige nos attitudes irresponsables devant le déploiement de la répression quotidienne.

Mais la part la plus importante du travail de la Compagnie se situe dans le cadre de la convention passée avec les pouvoirs publics, aux termes de laquelle le Campus constitue une cellule permanente d'animation, dont le rôle est de répondre aux demandes d'utilisation de l'outil théâtre comme un moyen d'expression, selon les modalités du théâtre-action.

Ainsi, le Campus a participé à la naissance d'un nombre très important de groupes de travail théâtral, dans une multitude de lieux épars dans la partie francophone du pays. Ces groupes étaient soit des associations informelles axées sur des actions momentanées (grèves, occupations d'entreprises, manifestations...), soit des organisations plus structurées et notamment des sections syndicales ou des organismes d'éducation permanente. Beaucoup de ces actions ont débouché sur des créations théâtrales qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais dont un bon exemple pourrait être le spectacle des membres du GACEHPA.

Le Campus théorise de la manière la plus conséquente sa démarche, il a ainsi fortement contribué à l'élaboration des caractéristiques du théâtre-action. Son audience s'étend au-delà de nos frontières : il se produit et travaille fréquemment dans le nord de la France.

THÉÂTRE DES RUES

Initialement Zone Théâtre (73-75), le Théâtre des Rues a fait partie, jusqu'en 1978, du mouvement du jeune théâtre bruxellois, produisant des spectacles d'auteurs contemporains traitant de sujets politiques ou sociaux : *Rosa Lux* et *La Madone des ordures* de Benedetto; *Les Prodiges* et *Medea* de Jean Vauthier, *La double migration* de Job Cardoso de Pierre Allais, *Radio Séville* de Raphaël Alberti, *Les fusils de la mère Carrar* de Brecht et *Le train du Bon Dieu* de Jean Louvet. Une tournée de ce spectacle dans le Borinage et la participation des comédiens à la lutte des travailleurs de Farah contre la fermeture de leur entreprise, précipite l'implantation projetée depuis longtemps, du théâtre dans la région de Mons. Depuis lors, il a réalisé une création collective intitulée *Chili 70-73 ou Allende ou Les infortunes de la vertu*, qui est l'aboutissement d'un long travail de documentation et de réflexion sur l'Unité Populaire Chilienne.

Le Théâtre des Rues a participé aux travaux culturels menés lors de l'occupation des usines Farah et Salik et anime de nombreux ateliers-théâtre : avec des délégués CNE Secteur Grands Magasins; avec un groupe de travailleurs de la région caroloringienne, issu d'une session de sensibilisation à l'expression théâtrale réalisée à la suite d'une demande d'une organisation syndicale; avec le comité Graindorge de La Louvière et celui de Mons...

Le Théâtre des Rues expérimente actuellement la pratique du théâtre-forum d'Augusto Boal (cf *Théâtre de l'Opprimé*, Maspéro 1977 ou *Stop ! c'est magique*, Hachette 1980 p. 149), souhaite acquérir de nouvelles techniques théâtrales (gymnastique acrobatique...) et projette comme prochaine production, un spectacle travaillé avec des non-professionnels, sur les luttes sociales de la région et leurs incidences dans la vie quotidienne des travailleurs, en particulier sur le plan des relations humaines.

THÉÂTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE SERAING

A partir d'une salle fixe comprenant salle de spectacle (cent vingt places), ateliers-décors et lieux d'accueil, et ce depuis 1979, la Communauté travaille dans toute la Wallonie et principalement dans la région liégeoise, avec de temps en temps des tournées à l'étranger (dernièrement au Festival off d'Avignon 80). Au travers d'un très impressionnant travail d'animation et de formation, lié par un enrichissement à sa production théâtrale propre, la Communauté avait jusqu'en 1979 comme premier objectif de « permettre aux spectateurs de mieux comprendre, analyser et agir sur leur vécu ». Créée en 1965, et donc doyenne des troupes de théâtre militant aujourd'hui, la Communauté revendique en 1980 la reconnaissance d'un travail plus culturel que social ou ethnologique, donnant la priorité à la recherche d'un « nouveau langage théâtral ».

Cette évolution est d'ailleurs sensible dans son dernier spectacle, *Berthe la mal-aimée* : l'ensemble du travail (dramaturgie, scénographie, mise en scène) y est beaucoup plus riche et plus soigné par rapport aux productions précédentes; il provoque des réactions plus vives chez les spectateurs, tant sur la forme que sur le contenu.

Le Théâtre de la Communauté, comme les autres théâtres action, est en contact permanent avec les mouvements et organisations ouvriers. Son travail a donné naissance à l'expérience du Val Potet, à celle du Groupe Théâtre des Jeunes CSC.

LA RENAISSANCE

L'origine de ce « mouvement de jeunes travailleurs de la région liégeoise » remonte à 1971.

Des jeunes travailleurs siciliens fréquentant le même café à Morlanwez, réalisent un sketch magnétoscopé sur leurs conditions de vie, en replaçant leur situation d'immigrés dans le contexte plus général de la lutte des classes, ainsi que des interviews enregistrées auxquelles se rajoutent au fur et à mesure les débats qui suivent leur diffusion dans la région. Le groupe rencontre des préoccupations analogues chez des jeunes de Chapelle-lez-Herlainmont et, sous le nom de Fantastic Sicilian Musical Theatre Club Band, ils produisent ensemble, après un long travail d'analyse et de mise en forme, un spectacle à sketches : *Histoire de la vie de Job Mohammed Salvatore y Blanquez et de son effroyable voyage, spectacle très musical* qui aborde les aspects sociaux, culturels et politiques de l'immigration; il sera joué une quarantaine de fois en Wallonie de 1972 à 1974. Le Fantastic aujourd'hui ne fait plus de théâtre (dont le seul ayant acquis une formation théâtrale professionnelle) recommencèrent l'expérience à Rétinne en 1973, suite à une demande d'animation autour d'une exposition consacrée aux accidents de travail.

C'est la naissance du Grand Théâtre Lyrique de la Renaissance Rétinoise, appelé aujourd'hui plus simplement La Renaissance. Sa première création *Les terrifiantes aventures de Casimir Manivelle*, opérette progressiste, qui restera dans de nombreuses mémoires comme un spectacle modèle, est le fruit d'un long travail d'analyse (6 mois) qui, à partir des conditions de sécurité du travail en usine, s'élargissait à l'ensemble des problèmes de la vie ouvrière. Un travail de réflexion et de formation théorique qui se poursuit de 1976 à 1978, et débouche sur *Pepe Cipolla* à propos des immigrés italiens de la deuxième génération (présenté à Naples, Bochum, Cologne, Sittard, Amsterdam, en Toscane et à Perugia); puis *La crise est là qui nous prend par le bras*, une grande fresque historique embrassant l'histoire de l'humanité, depuis les premiers rapports marchands jusqu'à la crise économique contemporaine; dernièrement *La Nuit sauvage*, spectacle réalisé principalement par les membres du groupe rock *Acétylène*, constat et expression de la violence musicale ou réelle à laquelle les jeunes travailleurs sont réduits dans les impasses que leur propose la société actuelle.

La Renaissance a aménagé dans un hangar à Seraing, un lieu d'activité permanente ouvert à tous, collabore avec de nombreux organismes culturels et a créé, avec eux, un Centre Culturel Régional Italien comptant 10.000 membres (La Renaissance est majoritairement composée d'immigrés d'origine italienne). Son travail théâtral de grande qualité, joint à la fréquente utilisation d'autres disciplines (cinéma, vidéo, musique, édition) a entraîné un vaste mouvement culturel et social : cinq ateliers-théâtre et musique qui fonctionnent de façon autonome; des animateurs réguliers dans les écoles techniques et un groupe de rock qui publie un journal et voudrait organiser des concerts.

Ces fiches sont empruntées à la revue « Rue des Usines » (automne 1981)

ANNEXE 2

Les conditions d'agrément des groupes T-A

(Extrait de la circulaire 84/4 de l'Exécutif de la Communauté française)

CONDITIONS D'AGREATION

Article 1 - Objectifs généraux

Est considéré comme groupe de théâtre-action, le groupe qui, créé, géré et animé des personnes privées et utilisant l'expression théâtrale comme outil privilégié, se donne pour objectif essentiel de mener avec les couches socialement et culturellement défavorisées d'une population une action visant à développer la connaissance critique de et la capacité d'analyse des réalités de la société et à élaborer les moyens nécessaires à l'expression collective de celles-ci.

Article 2 - Les pratiques

§ 1. Le groupe de théâtre-action, c'est-à-dire les participants effectuant de manière régulière un travail professionnel ou bénévole, doit consacrer la plus grande partie de son temps d'activité à la pratique d'une action théâtrale de type participatif. Par action théâtrale de type participatif, on entend une action visant à développer au sein de groupes formels ou informels dont la pratique théâtrale ne constitue pas l'objectif essentiel, une démarche de réflexion liée à leurs propres préoccupations et leur permettant d'exprimer eux-mêmes cette réflexion par le biais de productions théâtrales écrites et réalisées collectivement.

§ 2. Parallèlement à cette démarche, le groupe de théâtre-action mène, s'il le souhaite, un travail de création autonome. Par création autonome, on entend celle qui est réalisée d'une manière collective et jouée par le groupe de théâtre-action lui-même. Cette activité est directement liée, tant sur le plan des contenus abordés qu'au plan de la forme, au travail participatif et comporte une analyse des situations ou des mécanismes qui interviennent dans la vie quotidienne du public auquel ces créations sont destinées.

§ 3. Les représentations des créations autonomes ou participatives, doivent notamment favoriser le contact entre le groupe et le milieu concerné par l'action. Elles doivent également avoir pour but d'y développer un processus de réflexion et, en servant d'illustration, d'y promouvoir le développement de l'action participative.

A ce titre, elles utiliseront des moyens techniques et formels adaptés aux lieux effectivement fréquentés par le public.

§ 4. La pratique du théâtre-action implique le développement d'une action avec des couches d'un public socialement et culturellement défavorisé et en liaison directe avec les problèmes d'une région ou d'un corps social déterminés.

Dans ce sens, l'intégration du groupe à son milieu de travail est prépondérante.

§ 5. Le travail du groupe de théâtre-action peut également comporter, en liaison directe avec l'action théâtrale, le développement d'activités parallèles de formation, de diffusion et d'animation culturelles et ce d'une manière privilégiée en collaboration avec les groupes formels ou informels liés au monde du travail.

Ces activités doivent notamment viser à renforcer l'intégration du groupe dans son milieu et à y promouvoir ses pratiques théâtrales.

De la même manière, le groupe de théâtre-action peut occasionnellement recourir à d'autres supports d'expression.

Dans ce cas, les objectifs et les méthodes doivent correspondre à ceux utilisés dans le travail théâtral participatif ou autonome.

Les conditions d'agrément des groupes T-A

CONDITIONS D'AGREMENT Article 1 - Objectifs généraux

Est considéré comme groupe de théâtre-action, le groupe qui, créé, gère et anime des personnes physiques et utilise l'expression théâtrale comme outil privilégié, se donne pour objectif essentiel de mener avec les couches socialement et culturellement défavorisées d'une population une action visant à développer la connaissance critique de et la capacité d'analyse des réalités de la société et à élaborer les moyens nécessaires à l'expression collective de celles-ci.

Article 2 - Les pratiques

§ 1. Le groupe de théâtre-action, c'est-à-dire les participants effectuant de manière régulière un travail professionnel ou bénévole, doit consacrer la plus grande partie de son temps d'activité à la pratique d'une action théâtrale de type participatif. Par action théâtrale de type participatif, on entend une action visant à développer au sein de groupes formels ou informels dont la pratique théâtrale ne constitue pas l'objectif essentiel, une démarche de réflexion liée à leurs propres préoccupations et leur permettant d'exprimer eux-mêmes cette réflexion par le biais de productions théâtrales échantillonnées et réalisées collectivement.

Le sondage des C.M. (suite)

Le dépouillement du sondage des CM terminé, nous pouvons — comme plusieurs abonnés en ont exprimé le souhait — apporter quelques précisions complémentaires à ce sujet.

DONNÉES GÉNÉRALES

Bulletins remplis 177 (dont 37 % de femmes)
 localisés 163 dont région bruxelloise 58 %
 Wallonie 34 %
 Flandre 8 %

Membres du PCB = 50 %

Profession des sondés (membres et non-membres réunis)
 les pensionnés sont attribués à leur profession antérieure lorsque celle-ci est connue

	Région bruxelloise	Wallonie
Employés, fonctionnaires, journalistes	27 %	25 %
Enseignants, chercheurs	23 %	18 %
Travailleurs sociaux et santé	12 %	5 %
Ouvriers, transports	1 %	22 %
Artistes, architectes	8 %	2 %
Indépendants	7 %	2 %
Etudiants	14 %	22 %
Ménagères sans profession, chômeurs ou pensionnés sans autre mention de profession	& 9	4 %
	100 % = 91	100 % = 55

1ère question : A quoi attribuez-vous la perte d'influence électorale du PCB ?

Il était demandé aux personnes sondées de cocher au maximum deux des réponses suggérées, parmi chacune des séries Facteurs extérieurs au PCB, Facteurs internes.

Les pourcentages sont exprimés par rapport à la somme des réponses fournies dans chaque colonne.

Facteurs externes	Total	Com.	Non com.	Non-électrs.
1/ Tension internationale, course aux armements	11 % 12 %	13 % 13 %	8 % 12 %	8 % 12 %
Pression opinion internationale	46 %	47 %	46 %	48 %
Politique des pays socialistes	18 %	17 %	20 %	21 %
Autres facteurs	5 %	5 %	6 %	8 %
2/ Crise économique, insécurité, chômage, ruptures des solidarités	11 %	12 %	11 %	10 %
Pression des média, des hommes et des partis politiques	11 %	13 %	9 %	8 %
Le poids du PS en tant que grand parti d'opposition	10 %	9 %	11 %	10 %
La séduction du mouvement Ecolo	54 %	53 %	54 %	52 %
L'importance prise par les problèmes linguistico-communautaires	14 %	13 %	15 %	14 %
Autres facteurs	1 % 6 %	2 % 5 %	1 % 7 %	1 % 9 %
	100 % = 561	100 % = 288	100 % = 273	100 % = 240

Facteurs internes	Total	Com.	Non-com.	Non-électrs
1/ Manque de crédibilité du programme	12%	13%	11%	12%
Le PC fait trop de place aux problèmes communautaires	1%	1%	1%	1%
Le PC fait trop peu de place aux problèmes communautaires	3%	2%	4%	3%
	44%	45%	44%	45%
Le PC a une attitude trop critique envers les pays socialistes	4%	6%	2%	2%
Le PC a une attitude pas assez critique envers les pays socialistes	18%	17%	21%	20%
Autres facteurs	14%	11%	19%	7%
	10%	12%	7%	7%
2/ Propagande inadéquate	11%	10%	11%	10%
Style politique dépassé	13%	11%	15%	13%
Presse pas à la hauteur des exigences	32%	29%	34%	33%
	8%	8%	8%	6%
Difficultés internes	11%	14%	8%	8%
Dialogue insuffisant avec les autres courants de gauche	9%	7%	11%	13%
Autres facteurs	4%	5%	3%	5%
	100%	100%	100%	100%
	= 520	= 280	= 241	= 208

2ème question : Pour qui avez-vous voté le 17/6/84 (élections européennes)

Parmi les membres du PCB	80 % ont voté PC	12% non	8 % sans réponse
Parmi les non-membres du PCB	36% ont voté PC	55% non	9% sans réponse

3ème question : Quels sont pour vous les traits dominants du PCB ?

	Total	Comm.	Non-comm.
Ses liens historiques avec les pays socialistes	14 %	11 %	18 %
Son engagement dans les luttes sociales	30 %	33 %	27 %
Sa volonté révolutionnaire	4 %	5 %	3 %
Son impuissance sur la scène politique belge	20 %	14 %	25 %
Son souci de contribuer au rassemblement des progressistes	8 %	12 %	4 %
Son action pour la paix	14 %	16 %	11 %
Son action pour la défense des libertés	3 %	2 %	4 %
Ses positions eurocommunistes	6%	5 %	6 %
Autres facteurs	2 %	2 %	2 %
	100 % (= 322)	100 % (= 163)	100 % (= 159)

EN DIAGONALES

LE TERRORISME CONTRE LA DEMOCRATIE

« Cellules communistes combattantes » : c'est le label adopté par les auteurs des attentats terroristes qui se sont produits dans l'agglomération bruxelloise et à Gand.

Label qui a pour effet d'amalgamer dans l'opinion publique communistes et terroristes. Cet amalgame, l'opération policière menée à grand fracas sous le signe du mammoth l'a entretenu dans la mesure où les perquisitions et interpellations ont été orientées vers l'extrême-gauche.

Le Parti communiste a tenu à rappeler — avec clarté et insistance — qu'il condamne le recours au terrorisme. « Les attentats constituent un véritable danger pour la démocratie, devait déclarer Louis Van Geyt. Nous les condamnons et nous les avons toujours condamnés. Mais nous ne pouvons que nous poser des questions sur l'orientation arbitraire donnée à l'enquête par M. Gol, vice-premier ministre et ministre de la Justice, qui non seulement accréditait lors de la manifestation contre Le Pen l'idée que les communistes ne sont pas des démocrates, mais se refuse aujourd'hui à investiguer dans les organisations ayant un label d'extrême-droite ».

« Il est parfaitement vrai que les CCC veulent déstabiliser la démocratie, déclarait de son côté Claude Renard. Mais leurs actes criminels ne sont-ils pas précisément l'un des signes d'une déstabilisation déjà en cours et dont les causes profondes résident dans la crise générale de la société capitaliste ? ». Et Claude Renard qualifiait de « jargon pseudo-marxiste » la littérature utilisée par les CCC. Cette littérature reprend des « tics » du discours marxiste mais en déforme le sens.

Quant à Jacques Moins, il rappelait dans « Le Soir » les connexions entre groupuscules d'extrême-droite et éléments de la Sûreté, connexions révélées naguère par la Commission d'enquête Wyninckx. Il ajoutait : « Les menées des groupes terroristes, qu'ils se donnent une étiquette de droite ou de gauche, doivent être combattues — les auteurs des attentats poursuivis, sans pour autant se livrer à une escalade policière. Les tensions qui se créent profitent à ceux qui entendent limiter les libertés, encourager les violences et le chaos, dans le climat de crise que nous connaissons. »

Aucun doute n'est possible : il importe de combattre le terrorisme, qu'il se réclame de la gauche ou de la droite. Mais il serait dérisoire et dangereux de s'en remettre à la gendarmerie ou à la Sûreté pour défendre la démocratie.

A lire dans de précédentes livraisons :

- **Terrorisme : refuser les amalgames** (décembre 1977)
 - **Terrorisme et crise politique en Italie** (juin 81)
 - **Italie : terrorisme, pouvoir, démocratie** (nov.-déc.- 1981)
-

CHIMIE PROSPÈRE ET MUSCLÉE

Le 29 mai 1984, Paul Washer était élu président de la Fédération des industries chimiques de Belgique, succédant à André Leysen, appelé à présider la FEB. Quelques jours auparavant, il avait entretenu un auditoire « select », réuni au Cercle Gaulois à Bruxelles, de ses réflexions en matière économique et sociale. Prises séparément, ces réflexions ne sont pas neuves. Replacées dans leur contexte, elles ne laissent pas d'inquiéter.

Quatre points essentiels peuvent être retenus :

- pour augmenter l'emploi, il n'y a que la croissance;
- pour la croissance, il faut d'abord rééquilibrer les flux économiques et ensuite améliorer l'allocation des ressources;
- ces deux conditions ne peuvent être atteintes que si on diminue l'emprise de l'Etat, c'est-à-dire les dépenses publiques et de redistribution;
- pour ce faire, il est indispensable d'en convaincre l'opinion publique et de rééquilibrer les forces au niveau des négociations sociales.

Voilà pour les idées. Quant aux démonstrations, elles tiennent également en peu de mots : c'est par les cotisations sociales imposées aux entreprises et par les transferts sociaux que l'Etat a détourné des ressources vers les particuliers au détriment des entreprises, ce qui a rompu « l'équilibre des flux »; de plus, les subsides aux « canards boiteux » ont détourné des ressources au détriment des secteurs sains de l'économie.

La conclusion s'impose : haro sur l'Etat !

Le discours est simple, voire simpliste mais terriblement efficace, comme on a pu le constater ces derniers temps. Il ne l'est sans doute pas encore assez aux yeux de Paul Washer puisqu'il indique, en conclusion, la nécessité de répandre davantage ces idées dans l'opinion et de renforcer la position du patronat dans les négociations sociales.

Cela signifie concrètement :

- créer une radio et une télévision pluralistes, indépendantes de l'Etat (lisez : privées);
- parer aux abus du droit de grève, qui est devenue le « droit de ruiner »;
- limiter les dépenses publiques en imposant dans la Constitution un taux maximum des dépenses de l'Etat par rapport au PNB;
- privatiser une série de services publics;
- supprimer certains monopoles (RTT - Postes...);
- mieux contrer « les théories irréalistes » de certains professeurs d'université en fournissant du matériel didactique défendant l'entreprise privée;
- assainir la sécurité sociale en la ramenant à son rôle essentiel d'assurance;
- envoyer plus de patrons au Parlement, afin que le monde des entreprises soit mieux à même d'inspirer des décisions politiques.

La liste n'est pas close, mais elle constitue, telle quelle, un cocktail indigeste et inquiétant. Car Paul Washer est un homme influent. Il est non seulement le nouveau président de la puissante Fédération des industries chimiques (chiffre d'affaires de 700 milliards de FB en 1983, 90.000 personnes occupées), mais également administrateur et vice-président du comité exécutif du Groupe Solvay (qui vient d'annoncer « une forte progression du bénéfice » pour les six premiers mois de 1984), ainsi que commissaire à la Société Générale. Autrement dit, son langage militant est aussi celui de toute une frange du patronat belge, relayée d'ailleurs à la FEB par A. Leysen. Et ce langage est clair : c'est celui d'une intervention directe et musclée dans tous les aspects de la vie politique et sociale, renforçant l'hégémonie politique et idéologique du patronat (hégémonie dont Paul Washer feint d'ignorer la réalité passée et présente), en vue d'une soumission totale aux intérêts du capital.

Martens V a déjà donné un début d'exécution à ce programme; les projets gouvernementaux actuels en matière d'audiovisuel, de droit de grève, de « dérégulation sociale », en seraient la poursuite. Si on laisse faire, le monde du travail et, avec lui, la démocratie, courent à la catastrophe.

PHILO.

LIVRES

LA CULTURE CONTRE LA DÉMOCRATIE ?

La notion d'« industries culturelles » a décidément du mal à entrer dans le vocabulaire et la réflexion en Belgique. Alors qu'un important colloque y avait été consacré voici trois ans, c'est la visite chez nous du ministre français de la Culture Jack Lang qui l'a fait découvrir par certains journalistes et hommes politiques. A ceux que la notion intéresse, on ne saurait assez recommander la lecture d'un ouvrage d'Armand Mattelart, Xavier Delcourt et Michèle Mattelart : « La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale ».

La crise économique est, constatent les auteurs, bel et bien une crise structurelle qui touche à la forme de nos sociétés. Le modèle d'expansion du capital est en crise. Et de même que l'on assiste à un redéploiement du mode de production des biens matériels, on assiste à une restructuration globale du mode de production des marchandises culturelles. Non seulement l'industrie de l'information — car c'est surtout d'elle qu'il s'agit, en définitive — est considérée par certains comme une issue économique à la crise, mais aussi comme une issue politique à cette crise. Il est demandé à cette industrie (et un Brzezinski, ou la Commission Trilatérale sont très explicites à cet égard) de participer à une nécessaire restructuration des mentalités, de permettre l'élaboration d'une nouvelle culture qui dépasserait les cultures fermement enracinées, les religions traditionnelles, etc. La conviction, bien étayée par des faits et des chiffres, de nos auteurs est que « l'appareil transnational de production de marchandises culturelles et d'information » vise à amollir les résis-

tances qu'offrent les structures de l'Etat-nation, afin d'imposer un nouveau système d'organisation du pouvoir.

Au centre de ce processus : la pression « néo-libérale » en faveur d'une privatisation ou une « commercialisation » de l'Etat, c'est-à-dire « la colonisation de l'Etat par la norme commerciale ». Car il n'y a pas qu'un De Croo pour vouloir, à la faveur des nouvelles technologies, privatiser la RTT. Les assauts contre le service public sont, à des degrés divers, menés aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Chili. Mattelart et Delcourt voient dans une commercialisation partielle des PTT français (en 1979) « le premier cas en Europe d'une amorce de privatisation des télécommunications ». Enjeu de ce processus gigantesque : une revision des rapports entre Etat et citoyens, singulièrement dans le champ des systèmes de communication. « La notion de modernisation, de rentabilité, d'efficacité risque de cacher l'enjeu politique de cette nouvelle phase de développement de la marchandisation de l'information, du social et du culturel », observent les auteurs.

Car, montrent-ils, le capital transnational a besoin d'une société éclatée en mille mouvements, mouvements qui constituent autant de ruptures avec des solidarités de groupes, mouvements qui se fondent sur la compétition et la consommation individuelles. Il s'agit pour ce capital transnational d'imposer la diffusion de marchandises culturelles (information, films, vidéo, etc.) au détriment de productions « indigènes ». Ce n'est pas le caractère « éthéré » de la micro-électronique qui peut masquer l'importance du problème posé : *quelle communication pour quelle société ?* Quand on prend en compte la dimension des transnationa-

les les plus concernées — ATT, ITT, Philips, Siemens... on comprend que les « puces » électroniques n'ont en vérité rien d'innocent. Ce problème était, rappelons-le, au centre de la table-ronde sur les nouvelles technologies, répercutée dans les CM d'avril-mai dernier.

Comment articuler les liens entre secteur privé et secteur public sans encourager la dérégulation sociale et la subordination culturelle ? Comment mettre en place un « espace culturel européen » à l'abri de la concurrence agressive des USA et du Japon ? Et quelle alternative opposer à l'expansion des multinationales dites du tiers monde, expansion qui n'a pas redistribué, mais plutôt renforcé un même pouvoir financier ?

Certes, Mattelart et Delcourt n'apportent pas de réponses à ces questions. Au moins ont-ils le mérite de les poser, en fournissant un foisonnement (parfois étourdissant) de données, alimentant ainsi une réflexion politique qui n'a pas encore pris l'ampleur requise. Méfiants à l'égard d'un modernisme de pacotille, très attentifs à la multiplicité des usages possibles d'une même technologie de pointe, les auteurs soulignent le rôle des *acteurs sociaux* et l'importance des *projets de société*. Oui, c'est bien de crise, de restructuration du capital — mais aussi de démocratie et de culture qu'ils nous parlent. Un message à capter.

R.L.

Cahiers libres 381 / La Découverte - 1983 - 220 pages - 524 F. En vente à la librairie « Du Monde entier », 162, rue du Midi à 1000 Bruxelles.

LANGUES ET DÉMOCRATIE EN AFRIQUE NOIRE

Si la langue participe de la superstructure, le livre de Guy De Boeck montre qu'elle est loin de n'être qu'un épiphénomène ou matière négligeable

dans une analyse socio-politique s'attachant à atteindre les mécanismes fondamentaux. C'est particulièrement vrai en Afrique Noire où des frontières politiques entièrement imposées par les aléas de la colonisation ont été tracées sans aucune considération pour les limites ethniques. A de rares exceptions près (Rwanda, Burundi, Somalie, petits Etats de l'Afrique du Sud), il n'y a donc aucune correspondance entre les limites politiques et une carte linguistique extrêmement complexe et émiettée, et d'ailleurs complexifiée et émiettée à souhait par des linguistes souvent plus soucieux de mettre en évidence les variations dialectales de langues non écrites que d'insister sur les similitudes. Preuve s'il en était besoin que la recherche en science sociale n'est pas neutre : elle contribue ici à légitimer la colonisation et le découpage arbitraire d'un continent présenté exagérément éclaté et sans principes possibles d'organisation nationale sur des bases ethniques et linguistiques. Aujourd'hui le mal est fait, et à ce jour aucun Etat membre de l'OUA n'a osé mettre le doigt dans l'engrenage que déclencherait une remise en cause du sacro-saint principe de l'intangibilité des frontières coloniales.

C'est dans ce contexte que Guy De Boeck situe l'articulation entre langues locales, *linguae francae* africaines (comprises chacune par plusieurs millions de personnes, voire plusieurs dizaines de millions comme pour le swahili), langues européennes et structures politiques. Acculturation poussée érigée en système de domination.

Par opposition à la Tanzanie, qui appuie ses options socialistes et son développement communautaire sur une valorisation du swahili, les exemples sénégalais et zaïrois sont révélateurs du rôle oppressif qui peut être confié à une langue. Au Sénégal, le discours officiel sur la négritude s'appuie paradoxalement sur la domination quasi exclusive du français, langue

comprise seulement par les élites locales dominant les structures de l'Etat et insérées dans les relations néo-coloniales. Occultation de l'information pour la masse de la population Si six langues « nationales » sont reconquises depuis peu, leur nombre même (alors que le wolof compris par les trois quarts de la population aurait pu jouer le rôle de lingua franca unique) en limite les possibilités de rayonnement en même temps que sévit une étonnante répression orthographique. L'interdiction pour raison de faute d'orthographe — pour des langues à tradition avant tout orale —, plus élégante que la censure ! Au Zaïre, où, à la différence des Français, le paternalisme colonial belge utilisait les *linguae francae* (kikongo, tshiluba, swahili et lingala), celles-ci, bien que quasi absentes de l'enseignement, s'insèrent aujourd'hui dans la stratification linguistique sous l'échelon dominant du français et avec un statut de fait privilégié pour le lingala, langue de l'armée et de l'entourage du Maréchal-Président. Ce qui fait dire à De Boeck que ce pays n'est pas gouverné par une bourgeoisie compradore mais bien par une aristocratie compradore, les relations ethniques, de naissance, de parenté, s'appuyant sur des signes linguistiques, jouant un rôle dans la hiérarchisation sociale à côté des relations d'argent.

Bref, un petit ouvrage du plus haut intérêt, écrit par un linguiste mais servant avant tout la compréhension profonde des mécanismes néo-coloniaux.

C. VANDERMOTTEN

De Boeck Guy (1984), Langues et démocratie en Afrique Noire, Ed. Dialogue des Peuples, Rue de Mexico, 2, bte 16, 1020 Bruxelles, 122 pp.

L'EFFET LE PEN

Devant les résultats de diverses élections municipales partielles en France, on ne pouvait que s'inquiéter. Mais quand même, 10,95 % pour le Front

National aux élections européennes, personne ne s'attendait à ça. Or, comme il est dit dans le prologue du présent dossier, « M. Le Pen avait gagné, bien avant ce dimanche. Gagné par forfait dans l'analyse et dans la réflexion ». « Faisant insidieusement des boucs émissaires désignés par le Front National les fautifs mêmes de sa réussite ou contemplant avec impuissance une fatalité politique, ou encore se persuadant que la vague s'épuiserait d'elle-même, ces explications étaient toutes trois une façon de se donner bonne conscience ».

Après le résultat du 17 juin 1984 il n'est plus possible d'esquiver le débat (*). Le phénomène Le Pen interpelle les forces démocratiques. Pas seulement en France. Même si elle se présente sous des formes différentes, la montée des courants poujadistes et xénophobes est tout aussi réelle en Belgique. La récente venue du leader de l'extrême-droite française dans notre pays et le caractère ambigu de ses relations avec Nols, le chantre belge des campagnes anti-immigrés, ont provoqué pas mal de remous et suscité de multiples questions sur la stratégie à adopter.

Nous n'allons pas entrer ici dans ce débat. Mais, pour l'information de chacun, il est intéressant de savoir qui est Le Pen, cet homme que Nols a accueilli au nom de la démocratie et envers lequel il témoigne beaucoup de compréhension, pour ne pas dire de la sympathie.

Et à ce titre, le dossier de Plenel et Rollat, composé d'articles du journal *Le Monde*, assortis d'explications et de commentaires ne manque pas d'intérêt. On y analyse les discours, ceux destinés au grand public et ceux prononcés en cercle plus restreint. On y découvre le réseaux dont dispose le Front National et l'itinéraire de ses principaux dirigeants. On y suit les étapes franchies

(*) Voir CM de septembre 1984.

depuis la création du Front en 1972 et les 0,74 % de Le Pen aux présidentielles de 1974, jusqu'au résultat du 17 juin 1984. On se penche sur l'électorat du Front National et sur les thèmes électoraux qui l'ont propulsé. On s'attache enfin à l'attitude des autres forces politiques, de gauche et de droite, face au phénomène.

Les auteurs n'épargnent personne, ni la droite qui a contribué à banaliser le phénomène, ni la gauche qui a fait des erreurs et observé des silences coupables, à leurs yeux.

Qu'on partage ou non tout ou partie des analyses développées, le dossier de Plenel et Rollat fournit en tout cas des informations précieuses. Et il est difficile après en avoir pris connaissance, de ne pas aboutir à une conclusion

claire. Si la forme du discours de Le Pen a changé, les idées-forces demeurent : anticommunisme, xénophobie (les théories raciales se font plus discrètes, mais l'homme ne contient pas toujours le discours raciste et antisémite de ses troupes), intégrisme religieux, morale réactionnaire, traditionaliste... Ce que défendait Le Pen, activiste d'extrême-droite, et ce que défend aujourd'hui Le Pen, homme politique « respectable », est un seul et même projet : l'instauration d'un Etat fort.

Eddy DE WINTER.

L'effet Le Pen, dossier présenté et établi par Edwy Plenel et Alain Rollat - Editions La Découverte et Journal Le Monde Paris 1984.

EN REVUE

BULLETIN DE LA FAR

Au sommaire du bulletin N° 144 de la Fondation André Renard, nous noterons d'abord la première partie de l'exposé de Jean-Paul Brilmaker (avocat-conseil du service juridique de la régionale FGTB Liège-Huy-Waremme) lors du colloque organisé en mai dernier par l'Association belge des juristes démocrates en collaboration avec la FAR et la Fondation Oleffe sur le thème : « Survie de l'entreprise et droits des travailleurs ».

J.P. Brilmaker s'est attaqué à l'étude de « quelques aspects des droits et créances des travailleurs en cas de faillite ». Il nous montre en quoi cette question (à l'heure où les faillites sont quotidiennes) est capitale pour le monde du travail et ses organisations représentatives.

En ce qui concerne par exemple les nominations de curateurs (choix libre du tribunal de commerce), nous apprenons que « ce système n'est pas prévu expressément par la loi, si ce n'est qu'il constitue la généralisation d'une règle pourtant exceptionnelle à savoir le non-recours à la liste des liquidateurs assermentés près le tribunal » (L'affaire du tribunal de Nivelles étant là pour exemplifier cet état de fait). L'auteur constate également que : « celui-ci (le curateur) exercera *de facto* sans interruption, à la suite du failli, l'autorité des responsabilités patronales dont celui-ci était titulaire » avec toutes les conséquences à tous les niveaux qui en découlent concernant les relations avec les travailleurs de l'entreprise en faillite.

C'est d'ailleurs sous le titre « Aspects collectifs des droits et créances des travailleurs » que J.P. Brilmaker conclura la première partie de son exposé.

José Verdin s'attache quant à lui à étudier quelques éléments d'apprécia-

tion concernant le secteur agricole et agro-alimentaire en Belgique. L'auteur, au travers de son article veut démontrer à quel point la Wallonie est défavorisée (pour ne pas dire plus) dans ces secteurs. Examinant successivement la production agricole, la commercialisation directe, la transformation et les filières agro-alimentaires, il en arrive à comparer les mécanismes en matière de politique agricole concernant les régions aux résultats atteints en matière sidérurgique : « Il est vrai que dans une Belgique totalement unitaire, le ministère de l'Agriculture sera toujours l'émanation des intérêts flamands et que la Flandre a, en fait, le monopole de la discussion avec la CEE. S'il y a des aides financières de la CEE pour la Belgique, presque tout tombe pour la Flandre ! S'il y a des restrictions (exemple des quotas) presque tout s'abat sur les producteurs wallons (...) Le parellélisme de ce dossier avec la négociation sidérurgique est assez troublant : mêmes négociateurs (issus des mêmes forces politiques), mêmes comportements, mêmes effets ».

Enfin dans la rubrique « Faits et documents » on relèvera deux études intéressantes. D'une part, celle de Brigitte Verdière concernant les 28 années de coopératives au Pays Basque analysant de manière précise leur historique et leurs significations politiques et économiques. Et d'autre part le compte rendu de Jacqueline Keller consacré aux « actes du cours de l'Inter University, Centre de Dubrovnik de janvier 81 » concernant l'éducation permanente et le contrôle en matière des technologies nouvelles.

Pascal DEWIT

Bulletin de la Fondation André Renard août-septembre 1984, n° 144, 60 pages. Abonnement : 1 an 700 FB. CCP 000-0183024-82.

PEAU NEUVE POUR L'ANNÉE SOCIALE

Naguère publication annuelle, fondée par Guy Spitaels, puis disparue dans une trappe, L'Année sociale refait surface et prend un coup de jeune : peau neuve, périodicité quadriennale, pluridisciplinarité. C'est beaucoup plus varié, plus riche et plus complet.

Nicole Delruelle-Vosswinkel, directeur de l'Institut de sociologie de l'ULB, qui impulse l'opération, a de grandes ambitions : observer une démarche scientifique tout en prenant position. A chaud, ce n'est guère facile et sans doute un rodage doit-il encore se faire. En tout état de cause, le premier numéro de cette nouvelle Année sociale (qui couvre la période de janvier à avril 1984) est pleine d'innovations et d'attraits.

Innovation (en tout cas pour nous) que ces « diamants » dont se pare l'analyse économique de Jacques Nagels. Il s'agit d'une méthode de représentation graphique qui permet des comparaisons dans le temps et des comparaisons internationales. De fait, l'analyse porte sur la période 1981-1983, et Nagels fait scintiller des « couples » de diamants... Une question émerge : puisque la Belgique continue à exporter des produits semi-finis, puisque le chômage continue de croître, la logique du marché peut-elle éviter que le pays s'engage de plus en plus dans le sous-développement ?

Innovation aussi que cette analyse « critique / scientifique » des relations entre syndicats, patronat et gouvernement. « Sur le terrain, face à la crise, les syndicats ou les travailleurs doivent bien souvent faire des choix en contradiction avec la logique revendicative, entre le maintien du pouvoir d'achat et la défense de l'emploi », constate M. Lisein-Norman. La logique revendica-

tive « traditionnelle » prend des coups.

Le début de « règne » d'André Leynen à la Fédération des entreprises de Belgique est commenté par Guy Desolre. Mateo Alaluf analyse la situation de l'emploi et le sort de la formation professionnelle. Les statuts précaires sont passés en revue — du CST dont Guy Spitaels était si fier, au TCT, en passant par les stagiaires et consorts. Modération salariale et désindexation sont décortiquées, cependant que Simone Lambert examine les « réformes » de la Sécurité sociale — avec et sans pouvoirs spéciaux.

On trouve aussi dans ce premier fascicule un chapitre sur les politiques sociales (et notamment la situation faite aux CPAS), un chapitre sur les logements et équipements, un chapitre sur la condition des étrangers.

Encore n'aurai-je pas tout détaillé, loin s'en faut... 254 pages utiles !

R.L.

Vente et abonnements : *Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/649.00.30, poste 3799. - Prix (en Belgique) : abonnement annuel : 1.200 F - le numéro : 450 F.*

LA REVUE NOUVELLE

Beaucoup à lire, et des thèmes divers, dans la livraison de septembre de la RN. Nous ne reviendrons sur l'analyse des résultats du scrutin du 17 juin pour le Parlement européen, analyse signée Jean-Jacques Grodent, que pour reprendre une observation : les écolos, qui ne sont pas loin de rassembler en Belgique un demi-million de voix, auront été la seule formation politique à ne pas céder au mouvement de « personnalisation » du vote. 75 % des suffrages qu'elle a drainés se sont portés en case de tête, alors que la proportion est de 41 % pour le PRL, 40 % pour le PSC et 40 % aussi pour le PS.

Sur le sort de la législation en matière de pensions, Pierre Reman livre une étude fort intéressante. Après un examen critique de la loi Mainil, il montre dans quels termes se prépare la phase suivante de l'action gouvernementale. Une action fortement imprégnée d'idées chères aux milieux bancaires et industriels les plus influents. De fait, la nouvelle phase tend d'abord à convaincre l'opinion que la situation actuelle n'est plus tenable pour des raisons essentiellement financières, déterminées par l'évolution démographique et des mutations du marché du travail. Le leitmotiv officiel est donc : il faut comprimer les dépenses au nom de l'intérêt même, professe-t-on en haut lieu, des futurs retraités. En vérité, et c'est l'objet de la démonstration de P.R., cette réforme entraînerait une « dualisation » des régimes, par la réduction de la pension légale et le recours à des « assurances complémentaires ». C'est la voie à une privatisation — que l'on voit en marche dans d'autres domaines de l'activité gouvernementale...

Portugal, an X : Anne Peeters tente un bilan de dix ans de démocratie dans le Portugal d'après Salazar. Elle rappelle les conditions dans lesquelles s'est effectuée la « révolution des œillets », les mots d'ordre très radicaux des jeunes capitaines, la difficile passation des pouvoirs aux civils. Elle souligne l'impact économique de la rapide décolonisation des territoires d'Afrique : pour les capitalistes, le Portugal aux œillets avait perdu « sa poule aux œufs d'or », et les dirigeants de Lisbonne ne sont appliqués ces dernières années « à reconstituer des atouts anciens ». La crise atteint au Portugal des dimensions désastreuses, peu de secteurs semblent y échapper et les conditions atmosphériques ont encore alourdi le poids des structures archaïques de l'agriculture. Mais si l'auteur est attentif au « climat social détérioré », si elle rappelle opportunément

l'idéologie réformatrice du parti de Mario Soarès, on regrettera que l'analyse du rôle du PC soit aussi sommaire.

Dans ce numéro, on lira aussi avec intérêt deux articles consacrés aux Organisations non gouvernementales d'aide aux pays en développement, un hommage à Robert Aron et des notes sur Julie Kristeva.

R.L.

180 F - 3, rue des Mouchérons, 1000
Bruxelles.

CRITIQUE REGIONALE

« Moins un ensemble d'articles qu'une restitution d'études réalisées récemment par le Comité d'études des problèmes de l'emploi et du chômage (CEPEC) et le Centre de sociologie de l'ULB, comme le précise Mateo Alaluf, le numéro 10-11 de Critique Régionale nous présente des « Recherches sur l'immigration ». Les contributions s'inscrivent toutes dans la même voie, celle qui vise à tirer les conséquences d'une immigration permanente bien que précarisée.

Seul apport extérieur, l'article de Maryse Tripiër sur base de la situation française, s'interroge sur la place des immigrés dans la classe ouvrière. Partant du constat que cette place est marquée à la fois par le rejet (qui semble se cristalliser sur le lieu de résidence) et l'intégration (sur le lieu de travail), elle tente de fournir des explications (mécanismes de régulation différents) et introduit aussi de sérieuses nuances.

Marcelle Stroobants s'attache, elle, à « L'actualité du biologisme dans l'interprétation des faits sociaux ». Après un survol des approches sociologiques de l'immigration, une étude des fondements de l'immigration et la réfutation d'une série d'arguments xénophobes (rien de bien neuf là-dedans, mais des réponses utiles à rappeler !),

elle en vient à son propos : la notion de *Seuil de tolérance*. Reprenant une série de critiques déjà connues, elle réaffirme le caractère non-scientifique de cette notion et souligne un fait important : « ... ce n'est jamais sur le terrain de la production que l'on entend parler de seuil de tolérance ». Autre constat intéressant : la responsabilité des sciences sociales, et notamment de certaines enquêtes, qui, tout en aboutissant à la nier, ont mis cette notion de seuil en avant dans certaines questions posées.

L'étude d'Adinda Vanheerswyngels aborde les conditions d'accès au territoire et de statut des étudiants étrangers (anciennes dispositions et modifications apportées par la loi Gol).

Dans son étude consacrée au « Logement des immigrés », Maria Douvalis fournit tout d'abord des éléments descriptifs, sur la qualité du parc du logement d'une part sur les aspects particuliers du logement des immigrés de l'autre. Elle aborde ensuite, son approche explicative par les mécanismes qui entrent en interaction : la condition de l'immigré (marginalisation, différents facteurs auxquels il est confronté...); la restructuration de l'espace urbain et la spéculation foncière (migrations vers la périphérie, quartiers voués à la démolition...); l'insuffisance de la politique du logement; l'inadaptation des logements sociaux aux familles immigrées (logements trop petits, loyers trop élevés, politisation dans les attributions...). Elle s'attache enfin aux conséquences de la mauvaise situation de logement des immigrés sur la scolarité et sur la santé, ainsi qu'aux effets négatifs de la création d'enclaves immigrées.

C'est également par une approche de la population immigrée que commence la dernière contribution, consacrée aux problèmes de formation professionnelle : historique de l'immigration, approche statistique... Annick Mesiaen dresse ensuite un inventaire des formations professionnelles offertes aux travailleurs migrants de 15 ans et

plus, qu'elles dépendent des pouvoirs publics ou non. Sont mises en évidence une série de carences et l'inadaptation de certaines formations au public immigré (ou, à tout le moins, les difficultés supplémentaires que ceux-ci rencontrent). Sont également soulignés les efforts d'associations décentralisées (belgo-immigrées ou immigrées) pour pallier certaines carences.

La conclusion tirée pour la France par M. Tripier dans le premier article me semble pouvoir convenir pour la Belgique et pour l'ensemble des études présentées : « il faudra bientôt cesser de parler "d'immigration" pour affronter la dialectique des positions de classe et de "race" qu'affronte toute société capitaliste pluri-ethnique (ou pluriculturelle) ».

Eddy DE WINTER.

Critique Régionale n° 10-11 (juin 1984) - Recherches sur l'immigration - Editions de l'ULB (Institut de Sociologie; Cahiers de Sociologie et d'économie régionale) - 200 F le numéro double.

SOCIALISME

De la livraison juillet-août 1984 (N° 184) de *Socialisme*, nous retiendrons surtout deux contributions : celle de Rodolfo Borquez et Alexandra Marti sur Cuba, et celle de José Gotvitch sur le parti socialiste belge de la clandestinité à la Libération.

Cuba. Les auteurs livrent une analyse de 25 ans de pouvoir populaire, analyse qui refuse résolument l'euro-péocentrisme. C'est par rapport aux réalités de l'Amérique centrale et latine qu'est dressé leur bilan. Y figurent bien entendu les remarquables conquêtes sur les plans de l'économie, de la santé publique, de l'éducation, de la culture. Abordant le problème du mode de vie des Cubains, Borquez et Marti actent (et mesurent) les très importants avantages assurés par le régime aux citoyens, mais admettent,

en les replaçant dans leur contexte, que subsistent une série de problèmes. La proximité immédiate des Etats-Unis (chaque Cubain a un frère, un cousin ou un oncle aux Etats-Unis), les illusions tenaces sur un « american way of life » qui ouvrirait à tous les portes de la prospérité — tout cela intervient pour expliquer que les jeunes Cubains sont nombreux à rêver d'un confort accru, de plus de concerts, plus de films, plus de voitures, plus de voyages. Le marché noir du dollar est une réalité que le pouvoir combat par l'éducation et la répression. Il reste que le retard de l'offre par rapport à la demande est réel, pour ce qui concerne les cinémas, les restaurants, les transports en commun, la dimension et la qualité du logement.

Ce sont, bien entendu, les succès de la révolution cubaine qui ont créé ces nouveaux besoins; et maintenant il lui faut répondre à la pression de cette demande. Ce n'est pas facile, surtout en raison de la tension internationale et singulièrement de l'agressivité du grand voisin yankee.

« Ruptures et continuités : personnel dirigeant et choix stratégiques socialistes de la clandestinité à la Libération » : tel est le titre de l'étude de J. Gotovitch qui complète ses recherches antérieures sur le même objet. Il met en lumière quelques traits dominants du parti socialiste, au lendemain du rejet du « Manifeste » de Henri de Man, qui signait l'effondrement du POB. D'emblée apparaît le nom de Victor Larock, qui donne aux critiques formulées à l'encontre de l'ancien POB leur expression la plus rigoureuse. Pour Larock, il faut chercher dans la perte de l'esprit et de la conscience de classe et la participation ministérielle à tout prix — les causes du déclin du POB. Pour en finir avec ce passé, il faudra « un parti idéologiquement bien défini », et dans cette perspective, le parti socialiste va,

observe J.C., s'efforcer de préparer l'après-guerre. Son action illégale se constitue selon deux axes essentiels : comme structure de réflexion et de programmation pour l'après-guerre. Ce dessein sera servi par l'appui qu'une série d'organismes sociaux offrent à l'action illégale des socialistes. S'il est incontestable que la répression nazie les frappera, surtout à Liège d'ailleurs, il n'en reste pas moins vrai, note J.G., que leur action illégale bénéficie d'une « relative sécurité », laquelle permet de s'activer à l'après-guerre. Le poids de « l'hypothèque communiste », le souci de ne pas laisser les communistes « submerger » les socialistes par leur radicalisme, ne manqueront pas d'influencer certaines orientations. Le programme d'octobre 1943 prévoit des réformes visant à briser l'hégémonie des puissances capitalistes et fait place à la perspective d'un monde nouveau.

Les socialistes ne sont cependant pas unis en matière institutionnelle : la fédération liégeoise puis toute la centrale wallonne se prononcent en juillet 43 pour la république et le fédéralisme. Elles ne seront pas suivies par les instances nationales.

Mais si Larock met au point un « Rapport sur la tactique » qui prêche la clarté dans les exigences, le contrôle des ministres socialistes, la participation du PC et l'obligation de réaliser le programme immédiat, cela n'empêche nullement d'autres dirigeants de conduire, avec le patronat et les syndicats chrétiens, la négociation pour le pacte de solidarité sociale. L'auteur s'interroge sur le point de savoir sur quelle force ouvrière agissent les négociateurs.

Sans vouloir ou pouvoir évoquer ici tous les aspects de l'analyse de J.G., notons toutefois cet élément capital à la fin de l'occupation : la relève, opérée sans difficulté, à la tête du parti socialiste, donne le pouvoir aux « hommes de l'intérieur », aux hommes de la clan-

destinité. Mais ce sont ces hommes qui dès la Libération, proclament la nécessité de « réduire l'inflation des groupements patriotiques » et c'est Achille Van Acker confirmé à la présidence du parti après la clandestinité, qui sonnera le glas du fédéralisme et « déradicalisera » le programme du parti. Comment Paul-Henri Spaak, symbole de la politique dont Larock fait le procès au nom du parti, comment Spaak, rentré de Londres, parviendra-t-il à se présen-

ter comme le porte-parole des aspirations nouvelles des socialistes ? C'est une question qui dépasse, pensons-nous, la personne du « héros », et qui mériterait une étude attentive.

R.L.

*140 F le numéro - Rédaction : Institut
Emile Vandervelde, 13, bd de l'Empereur,
1000 Bxl.*

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE**
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE
chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES**
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE
av. Jean Volders 41
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN
rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈVRE
rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

MACONDO
Galerie Bortier 8-10
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE
DE LA COMMUNE**
rue des Grands Carmes 9
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

KRITAK
Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE
rue Hamoir, 93
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE
faubourg d'Aréval, 2
6720 Virton



DERNIER DELAI
POUR BENEFICIER DU TARIF « RETRO »
pour l'abonnement annuel aux CM
Versez AVANT LE 15/12/84 la somme de
600 F au CCP N° 000-0188745-80 de la
Fondation Jacquemotte, 1000 - Bruxelles

Passé cette date, le tarif de l'abonnement
annuel sera porté à 700 F

Auteur-éditeur responsable et correspondance :
Rosine Lewin/rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

80 F